


Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-C) - Dépôt le 05/07/2024 - B2024/021814 - 2007 B 04216 - 501 326 771 - NOGA

EUROPA GROUPE

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2023

DocuSigned by:

660B7597B61543F...

Ce document contient 41 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en Euros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe Europa pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés du groupe proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 164 292 K EUR
- Chiffre d'affaires : 147 531 K EUR
- Résultat net comptable (part du groupe) : 4 634 K EUR

Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2023.12	2022.12
Immobilisations incorporelles	4.1	105 811 381	-65 467 652	40 343 729	26 689 912
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4.1.1	99 433 254	-62 348 145	37 085 109	24 845 190
Immobilisations corporelles	4.2	16 428 927	-5 710 622	10 718 305	10 778 119
Immobilisations financières	4.3	14 068 216	-334 813	13 733 403	11 624 985
Total actif immobilisé		136 308 524	-71 513 087	64 795 437	49 093 016
Stocks et en-cours	4.5	6 586 954	-595 677	5 991 277	4 679 478
Clients et comptes rattachés	4.6	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 388 588
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	23 087 797	-1 068	23 086 729	10 500 368
Disponibilités et VMP	4.9	31 213 074	-	31 213 074	31 517 843
Total actif circulant		100 676 791	-1 180 440	99 496 351	70 086 277
Total actif		236 985 315	-72 693 527	164 291 788	119 179 293

Passif	Note n°	2023.12	2022.12
Capital	4.10	12 062 328	12 062 328
Réserves		21 448 658	16 216 218
Réserves de conversion groupe		70 582	89 857
Résultat de l'exercice		4 633 642	7 364 187
Capitaux propres (part du groupe)		38 215 210	35 732 590
Intérêts minoritaires		18 858 752	14 440 711
Capitaux propres totaux		57 073 962	50 173 301
Provisions pour risques et charges		3 647 741	2 421 730
Emprunts et dettes financières	4.12	40 409 104	25 713 861
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	11 190 594	6 949 293
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	51 970 388	33 921 108
Total des dettes		103 570 085	66 584 262
Total passif		164 291 788	119 179 293

Compte de résultat	Note n°	2023.12	2022.12
Chiffre d'affaires	5.1	147 531 464	108 561 235
Autres produits d'exploitation	5.2	2 337 655	86 983
Total des produits d'exploitation		149 869 119	108 648 218
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-71 422 652	-56 924 728
Charges externes	5.4	-15 584 619	-6 534 535
Charges de personnel	5.5	-35 221 970	-24 373 333
Impôts et taxes		-1 218 732	-919 932
Autres charges d'exploitation		-3 744 520	-189 531
Total des charges d'exploitation		-127 192 493	-88 942 059
EBITDA		22 676 626	19 706 159
Variations nettes des amortissements et dépréciations	5.6	-1 116 378	-93 671
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		21 560 248	19 612 488
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 460 081	-5 474 037
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		16 100 167	14 138 451
Charges financières		-1 990 070	-680 068
Produits financiers		291 673	27 733
Résultat financier	5.7	-1 698 397	-652 335
Résultat courant des sociétés intégrées		14 401 770	13 486 116
Charges et produits exceptionnels	5.8	-1 837 119	39 246
Impôt sur les résultats	6	-4 889 010	-5 012 916
Résultat net des entreprises intégrées		7 675 641	8 512 447
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 675 641	8 512 447
Intérêts minoritaires		3 041 999	1 148 260
Résultat net (part du groupe)		4 633 642	7 364 187

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2023.12	2022.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	7 675 641	8 512 447
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 615 928	6 026 996
	Plus et moins values de cession	48 713	-152 082
	Impôts différés	-6 687	40 863
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	14 333 596	14 428 223
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	-857 275	127 964
	Variation des créances clients et autres débiteurs	-1 124 823	-3 126 622
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	65 846	-282 201
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-3 844 650	-467 530
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 760 903	-3 748 388
Flux net de trésorerie lié à l'activité		8 572 693	10 679 835
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-5 079 055	-2 157 699
	Cession d'immobilisations	672 728	612 208
	Incidence des variations de périmètre	-13 331 696	-1 421 223
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-17 738 023	-2 966 714
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	-2 143 000	-3 314 974
	Dividendes versés aux minoritaires	-0	-3 224 447
	Augmentations (réductions) de capital	-	81 125
	Emissions d'emprunts	36 509 842	39 182
	Remboursements d'emprunts	-25 499 345	-11 169 087
	Variation nette des concours bancaires	-384	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		8 867 113	-17 588 201
Incidence de la variation des taux de change		-20 076	71 239
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		-318 293	-9 803 841
Trésorerie d'ouverture		31 521 045	41 324 886
Trésorerie de clôture		31 202 752	31 521 045

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
Solde au 2021.12	12 062 328	16 248 040	39 134	7 017 334	35 366 836	13 156 234	48 523 070
Affectation du résultat de l'exercice	-	7 017 334	-	-7 017 334	-	0	0
Dividendes versés	-	-3 314 974	-	-	-3 314 974	-3 224 447	-6 539 421
Variation des taux de change	-	-0	50 724	0	50 724	26 547	77 271
Résultat 2022.12	-	-	-	7 364 187	7 364 187	1 148 260	8 512 447
Autres mouvements	-	-3 734 183	-	-	-3 734 183	3 334 117	-400 066
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	12 062 328	16 216 218	89 857	7 364 187	35 732 590	14 440 711	50 173 301
Affectation du résultat de l'exercice 2022.12	-	7 364 187	-	-7 364 187	-	-0	-0
Dividendes versés	-	-2 143 000	-	-	-2 143 000	-0	-2 143 000
Variation des taux de change	-	0	-19 276	-0	-19 276	-8 668	-27 944
Résultat 2023.12	-	-	-	4 633 642	4 633 642	3 041 999	7 675 641
Autres mouvements	-	11 254	-	-	11 254	1 384 709	1 395 963
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	12 062 328	21 448 658	70 582	4 633 642	38 215 210	18 858 752	57 073 962

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	12
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Activité	14
2.2.	Organigramme au 31/12/2023	14
2.3.	Entités consolidées	16
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	17
2.5.	Variations de périmètre	18
2.6.	Sorties de périmètre	18
2.7.	Restructurations internes	18
2.8.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	18
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	19
3.1.	Référentiel comptable	19
3.2.	Modalités de consolidation	19
3.2.1.	Méthodes de consolidation	19
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	19
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	19
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	19
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	20
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	20
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.2.	Immobilisations corporelles	20
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	21
3.3.4.	Immobilisations financières	21
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	21
3.3.6.	Créances et dettes	21
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	21
3.3.8.	Impôts sur les bénéficiaires	21
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	22
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	22
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	22
4.	Notes sur les postes du bilan	23
4.1.	Immobilisations incorporelles	23
4.1.1.	Écarts d'acquisition	24

4.2.	Immobilisations corporelles	25
4.3.	Immobilisations financières	26
4.4.	Titres mis en équivalence	26
4.5.	Stocks et en-cours	26
4.6.	Clients et comptes rattachés	27
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	27
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	27
4.9.	Trésorerie active	27
4.10.	Composition du capital social	28
4.11.	Provisions pour risques et charges	28
4.11.1.	Récapitulatif	28
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	28
4.12.	Emprunts et dettes financières	29
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	29
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	29
5.	Postes du compte de résultat	31
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	31
5.2.	Autres produits d'exploitation	31
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	32
5.4.	Charges externes	32
5.5.	Charges de personnel	33
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	33
5.7.	Résultat financier	34
5.8.	Résultat exceptionnel	35
6.	Impôt sur les sociétés	36
6.1.	Déficits fiscaux non activés	36
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	36
6.3.	Preuve d'impôt	37
7.	Autres informations	38
7.1.	Engagements hors bilan	38
7.1.1.	Engagements donnés	38
7.1.2.	Engagements reçus	39
7.1.3.	Autres engagements	39
7.2.	Effectif moyen	40
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	40
8.	Informations sectorielles	41
8.1.	Répartition du chiffre d'affaires	41
8.1.1.	Par secteur d'activité	41
8.1.2.	Par zone géographique	41

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

En date du 27 juin 2023, la société EUROPA GROUP a contracté un bail commercial portant sur un immeuble situé 19-21 rue Dumont d'Urville à Paris avec une prise d'effet au 1 octobre 2023. Ces locaux sont destinés à regrouper à cette adresse les bureaux parisiens d'EUROPA GROUP et de ses filiales. Cependant le déménagement vers ces nouveaux locaux n'est intervenu qu'en 2024.

L'impact financier consolidé au niveau groupe du nouveau bail afférent aux locaux destinés à l'utilisation de la société EUROPA GROUP et de ses filiales s'élève pour l'exercice à -580K€ et affecte le résultat exceptionnel de l'exercice.

- **Société EUROPA GROUP**

Le 5 janvier 2023, les conditions suspensives liées à l'acquisition de 1Health ont été levées et Europa Group a donc acquis, par voie de cession et d'apports en nature, cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de 1Health et de ses filiales.

Un crédit d'acquisition et de refinancement de 30M€ a été souscrit par la société Europa Group de manière à assurer une partie du financement de l'acquisition des titres 1Health, le financement des frais relatifs à l'opération ainsi que le refinancement de la dette senior existante (refinancement à hauteur de 24.2M€). Ce crédit est remboursable de la façon suivante :

Tranche A : 15M€ remboursable en 6 échéances de 2.5M€ en capital le 5 janvier de chaque année à compter de 2024.

Tranche B : 15M€ remboursable en une seule fois le 5 janvier 2030.

L'acquisition de 1Health a également été financée en numéraire pour 5.2M€ et par une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles de la société Europa Group. Dans ce cadre, le capital social de la société Europa Group a été porté de 1 081 k€ à 1 139 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 12 201 k€.

Le 21 février 2023, Europa Group a acquis, par voie de cession et d'apports en nature, 100% des titres de la société AGM Dimensions et de ses 6 filiales.

Le financement de cette opération a été assuré par (i) le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 5 janvier 2023, d'un montant de 5.7M€ (ii) 1M€ en numéraire issu de la trésorerie d'AGM Dimensions, distribuée à Europa Group sous forme de distribution exceptionnelle de réserves versés le 1 mars 2023 et (iii) une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles de la société Europa Group. Dans ce cadre, le capital social de la société Europa Group a été porté de 1 139 k€ à 1 147 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 1 671 k€.

Le 27 juillet 2023, Europa Group a cédé l'ensemble des titres de la société Groupe Hima détenus pour un prix de cession de 496 304 €. Ces titres étant entièrement provisionnés, une reprise de provision a donc été constatée pour un montant de 334 098 €

- **1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)**

Au 1er janvier 2023, l'actionnaire unique de la société n'est plus la SASU GROUNDSWELL INITIATIVE (528 047 913) mais la SAS EUROPA GROUP au capital de 1 080 704 € dont le siège social est situé au 19, allée Jean-Jaurès, 31000 Toulouse. La société EUROPA GROUP est désormais la propriétaire des 2 000 titres de la société HEALTH INITIATIVE

- **AGM DIMENSIONS**

La convention d'intégration fiscale avec AGM COMMUNICATION ET PUBLICLIN a pris fin au 1/01/2023. La société a été transformée en SAS par assemblée générale du 20/02/2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4 mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

- **CANCERODIGEST, PUBLICLIN, AGM COMMUNICATION et AGM MULTIMEDIA**

La société a été transformée en SAS par assemblée générale mixte du 23/06/2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4 mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

- **EUROPA GROUPE**

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Europa Group est désormais détenue à 98% par une nouvelle société, 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.

- Tranche B : 43.25 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.561 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible, de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% de la société, a acquis 19.76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15 490€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions. Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92.05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7.95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Un bonus de 140 k€ brut a été accordé à chacune des deux dirigeantes de Bosphore sous condition de présence et de résultat au 30 juin 2024. Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été mis en place au bénéfice de ces deux mêmes personnes, avec des conditions de présence et de performance au 30 juin 2025 et de durée de détention.

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagé à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€). A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP. Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

Le 25 avril, Philia, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et de sa filiale APM Média SARL pour un montant de 26.8 m€. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Medical Editions d'un montant de 27.016m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

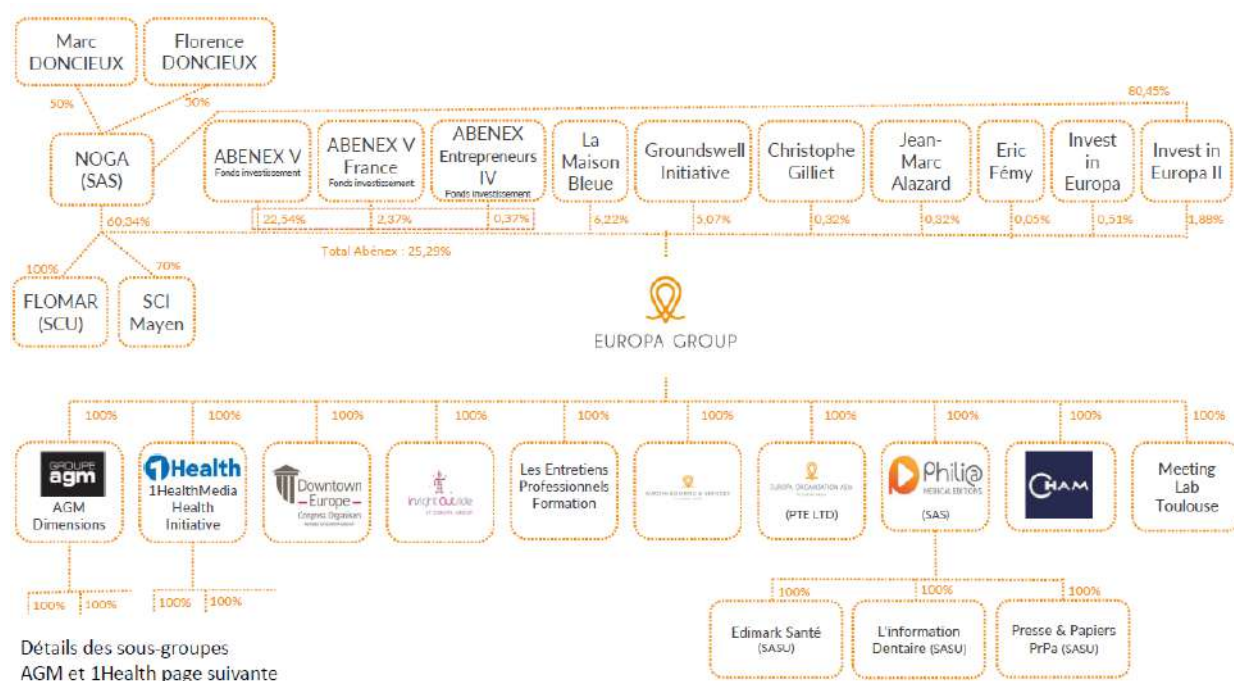
- Tranche A : 13.70 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.70 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

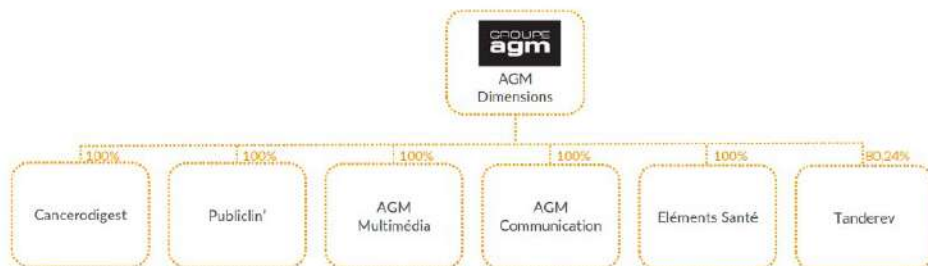
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité

Le groupe EUROPA est spécialisé dans l'organisation de congrès et d'évènements scientifiques.

2.2. Organigramme au 31/12/2023





2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2023.12	Méthode de consolidation 2022.12	% contrôle 2023.12	% contrôle 2022.12	% intérêt 2023.12	% intérêt 2022.12
NOGA	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
Les entretiens médicaux	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
ID ESPACE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
Invest In Europa II	IG	IG	100,00 %	100,00 %	80,45 %	81,16 %
SCI MAYEN	IG	IG	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
DOWNTOWN	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
MEETING LAB	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
CHAM	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
1 HEALTH MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH SUPPORT	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH CONTENT	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
IS MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
BUENA MEDIA PLUS	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH FORMATION SAUV GARD	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
SANTE COM	IG	NI	100,00 %	-	61,81 %	-
AGM DIMENSIONS	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
CANCERO DIGEST	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
PUBLICLIN	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
AGM MULTIMEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
AGM COMMUNICATION	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
ELEMENTS SANTE	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
TANDEREV	IG	NI	80,24 %	-	49,64 %	-

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée
 IG : Intégration Globale
 IP : Intégration Proportionnelle
 MEE : Mise En Equivalence

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),
- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 707 K€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 200 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 3 810 K€
- TROPEE : valeur des titres = 100 K€
- AIR MIDI CENTRE : valeur des titres = 3 K€
- TC Holding : valeur des titres = 3K€
- Abenex VI : valeur des titres = 532 K€
- Abenex LAFERRIERE : valeur des titres = 140 K€
- BRUXLESS BSA AIR : valeur des titres = 150 K€
- OPAL : valeur des titres = 200 €
- ANDEMU : valeur des titres = 200 €
- IIE2: valeur des titres = 1 €

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

La société EUROPA GROUP a fait l'acquisition de 100% des titres de la société 1Health et de ses filiales. Le sous-groupe intègre le périmètre sur l'exercice.

La société EUROPA GROUP a fait l'acquisition 100% des titres de la société AGM Dimensions et de ses 6 filiales. Le sous-groupe intègre le périmètre sur l'exercice.

La société NOGA a cédé partiellement les titres de IIE2 (10 549 actions pour 11 472€), passant de 81,16% de détention à 80,45%, entraînant une variation du taux de détention indirect de EUROPA GROUP.

2.6. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.7. Restructurations internes

Néant.

2.8. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EUROPA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EUROPA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe EUROPA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.1 0
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Inclusion dans le coût des actifs des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes	Obligatoire	3.3.1. 1

Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (spécificité des congrès)	N/A	NA
--	-----	----

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

L'application du règlement ANC 2020-01 implique dorénavant la présentation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles.

En cas de complément de prix, ce dernier sera intégré au montant de l'écart d'acquisition.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les fonds de commerce ne sont pas éliminés lorsqu'ils sont identifiables. Un actif est identifiable lorsque les éléments qui le composent sont susceptibles d'être évalués séparément, dans des conditions qui permettent le suivi de leurs valeurs.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des

rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux MEETING LAB	Linéaire	97 mois

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement. Les stocks correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés EDIMARK SANTE, ID ESPACE, PHILIA MEDICAL EDITIONS et PRESSE ET PAPIERS.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. L'application du règlement ANC 2020-01 modifie la présentation du compte de résultat.

Le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé et deux résultats d'exploitation sont présentés : un résultat d'exploitation avant ; et un après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Ecarts d'acquisition	81 733 254	-	-	17 700 000	-	99 433 254
Concessions, brevets & droits similaires	2 405 315	558 885	-950 478	1 467 210	15 991	3 496 923
Logiciels	3 260	-	-	-	-	3 260
Fonds commercial	1 490 002	80 000	-	-	-	1 570 002
Autres immobilisations incorporelles	118 339	82 718	-93 339	346 242	-	453 960
Immobilisations incorporelles en cours	129 960	740 013	-	-	-15 991	853 982
Avances et acomptes s/immo. incorp.	9 900	-	-9 900	-	-	-
Total valeurs brutes	85 890 030	1 461 616	-1 053 717	19 513 452	-	105 811 381
Amt/dép. écarts d'acquisition	-56 888 064	-5 460 081	-	-	-	-62 348 145
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-2 125 456	-151 699	950 478	-1 352 883	-	-2 679 560
Amt/Dép. logiciels	-3 260	-	-	-	-	-3 260
Amt/Dép. fonds commercial	-89 999	1	-	-	-	-89 998
Amt/Dép. autres immos incorp.	-93 339	-20 043	93 339	-326 646	-	-346 689
Total amts, dep. et prov.	-59 200 118	-5 631 822	1 043 817	-1 679 529	-	-65 467 652
Ecarts d'acquisition	24 845 190	-5 460 081	-	17 700 000	-	37 085 109
Concessions, brevets & droits similaires	279 859	407 186	-	114 327	15 991	817 363
Fonds commercial	1 400 003	80 001	-	-	-	1 480 004
Autres immobilisations incorporelles	25 000	62 675	-	19 596	-	107 271
Immobilisations incorporelles en cours	129 960	740 013	-	-	-15 991	853 982
Avances et acomptes s/immo. incorp.	9 900	-	-9 900	-	-	-
Immobilisations incorporelles (net)	26 689 912	-4 170 206	-9 900	17 833 923	-	40 343 729

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Écarts d'acquisition actifs	2022.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	2023.12
EUROPA GROUP	26 975 520	-	-	-	26 975 520
INSIGHT OUTSIDE	3 961 967	-	-	-	3 961 967
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253 302	-	-	-	48 253 302
Invest In Europa II	593 432	-	-	-	593 432
DOWNTOWN	827 115	-	-	-	827 115
CHAM	1 121 918	100 000	-	-	1 221 918
1 HEALTH MEDIA	-	12 274 000	-	-	12 274 000
AGM DIMENSIONS	-	5 326 000	-	-	5 326 000
Total valeurs brutes	81 733 254	17 700 000	-	-	99 433 254
EUROPA GROUP	-26 690 487	-	-	-	-26 690 487
INSIGHT OUTSIDE	-3 409 926	-	-	-552 039	-3 961 965
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-26 539 515	-	-	-4 825 330	-31 364 845
DOWNTOWN	-248 136	-	-	-82 712	-330 848
Total amortissements et dépréciations	-56 888 064	-	-	-5 460 081	-62 348 145
Total valeurs nettes	24 845 190	17 700 000	-	-5 460 081	37 085 109

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

Le coût d'acquisition des titres de participation ;

La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

L'écart d'acquisition de la société Downtown Europe constaté en 2019 pour 827 K€ est amorti sur 10 ans.

Au cours de l'exercice 2021, deux nouveaux écarts d'acquisitions ont été calculés :

- Un écart d'acquisition a été constaté au niveau de EUROPA GROUP S.A.S. pour 285 K€ suite aux rachats de parts supplémentaires par NOGA.

- Un écart d'acquisition a été constaté au niveau d'INVEST IN EUROPA II pour 593 K€ suite aux rachats de parts supplémentaires par NOGA.

Au cours de l'exercice 2022, suite à l'acquisition de la société C.H.A.M., un écart d'acquisition a été comptabilisé pour 1 122 K€. Cet écart d'acquisition fait l'objet d'un complément de prix de 100 K€ en 2023.

L'écart d'acquisition de la société 1HEALTH MEDIA constaté en 2023 pour 12 274 K€ n'est pas amorti et fera l'objet de test de dépréciation chaque année.

L'écart d'acquisition de la société AGM DIMENSIONS constaté en 2023 pour 5 326 K€ n'est pas amorti et fera l'objet de test de dépréciation chaque année.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition ne donnant pas lieu à amortissement n'ont pas relevé de perte de valeur.

4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Terrains	748 410	-	-	-	-	748 410
Constructions	9 304 543	-	-	-	-	9 304 543
Installations tech, matériel & outillage	157 883	74 852	-75 800	38 419	-13 529	181 825
Matériel de bureau	52 476	-	-	-	-39 491	12 985
Matériel de transport	50 325	186 536	-33 631	8 430	54 179	265 839
Matériel informatique	670 048	309 638	-102 428	299 980	1 284 098	2 461 336
Autres immobilisations corporelles	3 987 405	106 895	-478 419	402 115	-1 166 657	2 851 339
Autres immobilisations corporelles - Location	260 080	-	-	-	-	260 080
Immobilisations corporelles en cours	144 576	309 656	-	-	-118 600	335 632
Avances et acomptes s/imm. corp.	281 847	60 698	-335 607	-	-	6 938
Total valeurs brutes	15 657 593	1 048 275	-1 025 885	748 944	-	16 428 927
Amt/Dép. constructions	-1 586 593	-58 869	-	-	-	-1 645 462
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-93 303	-68 969	75 800	-30 518	12 546	-104 444
Amt/Dép. Matériel de bureau	-26 018	-369	-	-	14 726	-11 661
Amt/Dép. Matériel transport	-40 874	-15 970	31 840	-984	-45 269	-71 257
Amt/Dép. Matériel informatique	-534 549	-232 999	102 429	-272 899	-1 075 308	-2 013 326
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-2 346 852	-488 197	478 418	-349 861	1 093 305	-1 613 187
Amt/Dép. autres immobilisations corp. - Location	-251 285	-	-	-	-	-251 285
Total amts, dep. et prov.	-4 879 474	-865 373	688 487	-654 262	-	-5 710 622
Terrains	748 410	-	-	-	-	748 410
Constructions	7 717 950	-58 869	-	-	-	7 659 081
Installations tech, matériel & outillage	64 580	5 883	-	7 901	-983	77 381
Matériel de bureau	26 458	-369	-	-	-24 765	1 324
Matériel de transport	9 451	170 566	-1 791	7 446	8 910	194 582
Matériel informatique	135 499	76 639	1	27 081	208 790	448 010
Autres immobilisations corporelles	1 640 553	-381 302	-1	52 254	-73 352	1 238 152
Autres immobilisations corporelles - Location	8 795	-	-	-	-	8 795
Immobilisations corporelles en cours	144 576	309 656	-	-	-118 600	335 632
Avances et acomptes s/imm. corp.	281 847	60 698	-335 607	-	-	6 938
Immobilisations corporelles (net)	10 778 119	182 902	-337 398	94 682	-	10 718 305

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Titres de participation	157 853	3 541	-1 471	-	1 471	-	161 394
Créances rattachées à des part.	312 774	32 223	-	-	-	-	344 997
Titres immobilisés	11 305 611	1 366 000	-334 098	-	12 715	-	12 350 228
Dépôts et cautionnements versés	4 550	-	-50	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	430 363	668 150	-11 552	-453	120 589	-	1 207 097
Total valeurs brutes	12 211 151	2 069 914	-347 171	-453	134 775	-	14 068 216
Dépréciations des titres	-54 000	-	-	-	-	-	-54 000
Dép créances rattachées à des part.	-98 466	-	-	-	-	-	-98 466
Dép. des titres immobilisés	-363 700	-84 722	348 790	-	-12 715	-	-112 347
Dép. prêts & autres créances	-70 000	-	-	-	-	-	-70 000
Total dépréciations et provisions	-586 166	-84 722	348 790	-	-12 715	-	-334 813
Titres de participation	103 853	3 541	-1 471	-	1 471	-	107 394
Créances rattachées à des part.	214 308	32 223	-	-	-	-	246 531
Titres immobilisés	10 941 911	1 281 278	14 692	-	-	-	12 237 881
Dépôts et cautionnements versés	4 550	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	360 363	668 150	-11 552	-453	120 589	-	1 137 097
Immobilisations financières (net)	11 624 985	1 985 192	1 619	-453	122 060	-	13 733 403

4.4. Titres mis en équivalence

Néant.

4.5. Stocks et en-cours

Stocks	2022.12	Mvts de périmètre	Variations	Ecart de conversion	2023.12
Valeurs brutes					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 136	-	-11	-	1 125
Stocks - en-cours de production	3 383 233	0	767 221	-1 192	4 149 262
Stocks -pds finis et intermédiaires	384 241	546 959	200 687	-	1 131 887
Stocks de marchandises	1 027 534	194 680	82 466	-	1 304 680
Total	4 796 144	741 639	1 050 363	-1 192	6 586 954
Provisions et dépréciations					
Stocks -pds finis et intermédiaires	-61 131	-227 263	-97 100	-	-385 494
Stocks de marchandises	-55 535	-58 660	-95 988	-	-210 183
Total	-116 666	-285 923	-193 088	-	-595 677
Valeurs nettes					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 136	-	-11	-	1 125
Stocks - en-cours de production	3 383 233	0	767 221	-1 192	4 149 262
Stocks -pds finis et intermédiaires	323 110	319 696	103 587	-	746 393
Stocks de marchandises	971 999	136 020	-13 522	-	1 094 497
Total	4 679 478	455 716	857 275	-1 192	5 991 277

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
Clients et comptes rattachés	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 728 461	-339 873	23 388 588
Total	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 728 461	-339 873	23 388 588

Clients et comptes rattachés	Échéances				2023.12
	Brut	- 1 an	+ 1 an	Dépréciation	
Créances clients et comptes rattachés	39 788 965	39 423 446	365 519	-583 695	39 205 270
Total	39 788 965	39 423 446	365 519	-583 695	39 205 270

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	- 1 an	+ 1 an	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
Avances et acomptes sur commandes	3 528 214	3 528 214	-	-	3 528 214	2 393 966	-	2 393 966
Impôts différés actifs	1 074 493	1 074 493	-	-	1 074 493	756 646	-	756 646
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	291 637	291 637	-	-	291 637	44 468	-	44 468
Créances fiscales et sociales	5 739 276	5 739 276	-	-	5 739 276	1 489 247	-	1 489 247
Comptes courants	165 365	165 365	-	-	165 365	131 079	-	131 079
Créances diverses	6 867 611	6 867 611	-	-1 068	6 866 543	2 124 383	-1 319	2 123 064
Total Autres créances	17 666 597	17 666 597	-	-1 068	17 665 529	6 939 789	-1 319	6 938 470
Charges constatées d'avance	5 002 363	5 002 363	-	-	5 002 363	3 561 897	-	3 561 897
Charges à répartir	418 838	418 838	-	-	418 838	-	-	-
Total	23 087 797	23 087 797	-	-1 068	23 086 729	10 501 687	-1 319	10 500 368

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Autres créances - Dépréciations et provisions	2022.12	Dotations	Reprises	2023.12
Dép. autres créances & intérêts courus - courant	-1 319	-72	323	-1 068
Total	-1 319	-72	323	-1 068

4.9. Trésorerie active

	Brut	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
VMP - Equivalents de trésorerie	337 645	-	337 645	645 573	-3 623	641 950
Intérêts courus non échus s/ VMP	475 036	-	475 036	-	-	-
Disponibilités	30 400 393	-	30 400 393	30 875 893	-	30 875 893
Total	31 213 074	-	31 213 074	31 521 466	-3 623	31 517 843

4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2022.12	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	2023.12
Provisions pour pensions et retraites	1 829 745	298 255	-62 361	802 712	2 868 351
Provisions pour litiges	26 158	222 875	-	105 442	354 475
Autres provisions pour risques & charges	565 827	337 487	-478 399	-	424 915
Total	2 421 730	858 617	-540 760	908 154	3 647 741

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : 3,7 %
- Taux augmentation salaires : nul ou 1 % ou 2 % selon l'entité
- Taux de charges sociales : entre 40% et 55% pour les cadres et 30% et 41% pour les non-cadres.
- Convention collective : Bureaux d'études techniques

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2022.12	2023.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	25 651 135	39 826 843	3 667 890	14 529 358	21 629 595
Leasing & locations de biens	3 627	3 627	3 627	-	-
Intérêts courus sur emprunts	41 714	430 857	430 857	-	-
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	25 696 476	40 261 328	4 102 374	14 529 358	21 629 595
Autres emprunts	13 341	14 211	-	14 211	-
Dépôts et cautionnements	-	123 242	-	123 242	-
Total emprunts et dettes financières diverses	13 341	137 453	-	137 453	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 044	10 323	10 323	-	-
Total concours bancaires courants et intérêts courus	4 044	10 323	10 323	-	-
Total	25 713 861	40 409 104	4 112 697	14 666 811	21 629 595

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2022.12	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Variation	Variations de Périmètre	2023.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 651 135	35 701 461	-25 420 242	-	-	3 894 489	39 826 843
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-	-	3 627
Intérêts courus sur emprunts	41 714	430 857	-59 552	-	-	17 838	430 857
Ajustement IG bilan financier	-	253 412	-19 551	-	-	-233 860	-
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	25 696 476	36 385 730	-25 499 345	-	-	3 678 467	40 261 327
Autres emprunts	13 341	870	-	-	-	-	14 211
Dépôts et cautionnements	-	123 242	-	-	-	-	123 242
Total emprunts et dettes financières diverses	13 341	124 112	-	-	-	-	137 453
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 044	-	-	-6	4 495	1 789	10 323
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-384	384	-
Total concours bancaires courants et intérêts courus	4 044	-	-	-6	4 111	2 173	10 323
Total	25 713 861	36 509 842	-25 499 345	-6	4 111	3 680 640	40 409 103

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2023.12	2022.12
Dettes fournisseurs	4 622 438	3 139 331
Factures non parvenues	6 568 156	3 809 962
Total	11 190 594	6 949 293

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2023.12	2022.12
Fournisseurs d'immobilisations	17 741	9 663
Avances et acomptes reçus sur commande	444 481	783 945
Dettes fiscales et sociales	15 269 045	11 275 374
Impôts différés - passif	15 819	0
Comptes-courants créditeurs	2 005 961	1 999 976
Dettes diverses	17 391 571	9 148 675
Total Autres dettes	35 144 618	23 217 633
Produits constatés d'avance	16 825 770	10 703 475
Total	51 970 388	33 921 108

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2023.12	%	2022.12	%
Ventes de produits	16 409 190	11%	5 858 938	5%
Production vendue de services	133 309 524	90%	106 013 702	98%
Ventes de marchandises	50 882	0%	1 717	0%
Management Fees	-	0%	14 911	0%
Autres refacturations avec marge	1 868 229	1%	1 013 473	1%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-4 106 361	-3%	-4 341 506	-4%
Total	147 531 464	100%	108 561 235	100%

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2023.12	2022.12
Autres produits	507 446	1 637 105
Production immobilisée	604 800	133 043
Production stockée	986 883	-910 320
Subventions d'exploitation	135 458	81 451
Transferts de charges d'exploitation	627 779	152 679
Part. résultat /opérat. commun perte	-526 673	-1 006 975
Gains de change sur dettes et créances commerciales - I	1 962	-
Total	2 337 655	86 983

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2023.12	2022.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-5 467 421	-4 523 575
Variation de stocks	63 480	391
Achats d'études	-61 508 192	-47 450 559
Autres achats	-4 026 251	-4 564 619
Achats non stockés	-344 749	-254 884
Achats de marchandises	-139 519	-131 482
Total	-71 422 652	-56 924 728

5.4. Charges externes

Charges externes	2023.12	2022.12
Sous-traitance générale	-785 589	-4 953
Redevances de crédit-bail	-14 109	1 661
Locations et charges locatives	-2 526 621	-1 534 090
Entretiens et réparations	-1 182 956	-1 022 559
Primes d'assurance	-332 423	-237 469
Divers documentation	-494 904	-199 246
Personnel mis à disposition	-852 165	-495 093
Personnel Intérimaire	-28 978	-1 127
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-4 961 914	-1 580 031
Publicités	-885 537	-374 444
Transports	-689 042	-17 325
Déplacements	-1 112 692	-672 571
Frais postaux et de télécommunications	-1 003 891	-132 993
Services bancaires	-697 205	-187 592
Autres charges externes	-16 593	-76 703
Total	-15 584 619	-6 534 535

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2023.12	2022.12
Salaires bruts	-24 474 368	-16 268 928
Charges sociales	-10 034 123	-7 171 579
Participation des salariés	-713 479	-932 826
Total	-35 221 970	-24 373 333

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Variations nettes des amortissements et des dépréciations	2023.12	2022.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	-762 666	-772 076
Dotations aux amortissements sur location financement	-	-55 750
Dotation aux provisions et dépréciations d'exploitation	-1 281 920	-555 971
Reprise aux provisions et dépréciations d'exploitation	928 208	1 290 126
Total	-1 116 378	-93 671

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2023.12	2022.12
Autres produits de participation	465	-
Revenus des créances et VMP	228	8 696
Gains de change	-	795
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 315	4 891
Produits nets sur cessions de VMP	156 629	6 908
Autres produits financiers	116 036	6 443
Total Produits financiers	291 673	27 733
Dotations aux provisions	-84 924	-76 349
Intérêts et charges assimilés	-1 727 120	-600 645
Pertes de change	-2 612	-1 574
Autres charges financières	-175 414	-1 500
Total Charges financières	-1 990 070	-680 068
Résultat financier	-1 698 397	-652 335

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2023.12	2022.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	128 004	19 502
Produits exceptionnels sur opérations en capital	645 626	539 984
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	-2 384	50
Autres produits exceptionnels	44 464	6 088
Reprises exceptionnelles	334 098	-
Total Produits exceptionnels	1 149 808	565 624
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-121 775	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-352 075	-381 772
Autres charges exceptionnelles	-1 945 947	-40 720
Dotations exceptionnelles	-567 131	-103 886
Total Charges exceptionnelles	-2 986 928	-526 378
Résultat exceptionnel	-1 837 119	39 246

6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2023.12	2022.12
Impôts différés	6 686	-56 640
Impôt exigible	-923 768	-311 846
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-3 985 847	-4 657 533
Carry-back	13 920	13 103
Total	-4 889 010	-5 012 916

6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Aucun impôt différé n'est activé sur l'exercice.

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2023.12	2022.12	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Variations
Impôts différés - actif	1 074 493	756 646			317 847
Impôts différés - passif	15 819	0			15 819
Impact sur le résultat consolidé	6 687				

Impôts différés	2022.12	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclas.	2023.12
Impôts différés - actif	756 646	5 211	-	307 678	4 958	1 074 493
Impôts différés - passif	0	-1 475	-	12 336	4 958	15 819
Solde net d'impôt différé	756 646	6 687	-	295 342	-	1 058 675

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2023	
Résultat net des sociétés intégrées en K€ *	13 136
- Impôts sociaux	-4 896
- Impôts différés latents	7
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 889
Résultat avant impôts	18 025
- Impôts théoriques au taux de 25 %	-4 506
= Différence d'impôts	-383

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	110	
Différences permanentes consolidation	0	
Utilisation déficits non activés précédemment		11
ID non activés s/déficits de l'exercice	285	
Différence de taux d'impôt social		1
Total	395	13
Différence nette	383	

* Résultat net des sociétés = Résultat net de l'ensemble consolidé retraité des DAP des écarts d'acquisitions

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- **Société NOGA**

- Engagement d'investissement fonds ABENEX V : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 1 051 700 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ABENEX Value : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 630 000 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ECP II (Experienced Capital Partner II) : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 3 810 000 €. Engagement total pour 5 000 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX VI : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 532 000 €. Engagement total pour 800 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 502 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2 510 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 1 400 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8 400 000 €.

- **Société 1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)**

- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Crédit Agricole de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000 €
- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Tarneaud de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000€

Autres engagements :

- Blocage du compte courant FINANCIERE 1HEALTHMEDIA : 490 000 €

- **Société FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA**

- Nantissement de compte titres SANTECOM: 1 000 000 €
- Nantissement de compte titres SANTECOM: 1 000 000 €
- Caution solidaire HEALTH INITIATIVE: 300 000 €

- **Société SANTECOM**

- Caution BH2E: 149 000 €

7.1.2. Engagements reçus

- **Société NOGA**

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

7.1.3. Autres engagements

- **Société EUROPA GROUP**

En date du 21/07/22, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société CHAM.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un premier complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ sera exigible en 2024 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies au 31/12/2023. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation de CA et d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est conditionnée à l'exercice de fonctions de mandataires sociaux ou salariées pour deux des cédants. Les conditions étant cumulativement remplies au 31/12/23, la dette afférente à ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/2023 pour 100 000€.

Deux conditions cumulatives au 31/12/2024 également financière et de présence sous-tendent le versement d'un second complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ exigible en 2025.

En date du 05/01/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société 1Healthmedia-Health initiative.

Aux termes du contrat de cession, il avait été convenu qu'un complément de prix serait versé si les sociétés du groupe 1 Health réalisaient au titre de l'exercice 2022 un EBITDA supérieur à 3 000 000€. Cette condition n'ayant pas été remplie, le complément de prix n'est pas devenu exigible.

Dans le cadre de cette opération, le cédant a accordé des garanties spécifiques visant à dédommager la société Europa Group des indemnités qui seraient à verser aux journalistes ayant bénéficié d'une clause de cession.

En date du 21/02/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société AGM Dimensions.

Aux termes du contrat de cession, différents compléments de prix sont prévus.

Les conditions de présence et les conditions financières afférentes à l'exigibilité du premier complément de prix étant remplies, la dette concernant ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/23 à hauteur de 1 631 848 €.

Des conditions de présence et des conditions financières liées à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA sur la base de comptes pro-forma à arrêter au 31/08/24 sous-tendent l'exigibilité d'un second complément de prix en 2024 plafonné à 1 194 000 €.

Enfin un complément de prix relatif à l'acquisition en date du 14/03/24 des actions de la société TANDEREV auprès des minoritaires sera versé aux cédants en 2024 pour 159 510 €.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2023.12	2022.12
Cadres / Non-Cadres	435	292
Total	435	292

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 303 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 (contre 216 K€ au 31 décembre 2022).

8. Informations sectorielles

8.1. Répartition du chiffre d'affaires

8.1.1. Par secteur d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	2023.12	%
Marque PCR	39 241 184	26,60%
Organisation congrès autres	46 501 331	31,52%
Hôtellerie	7 615 763	5,16%
Edition	44 780 277	30,35%
Formation	4 245 026	2,88%
Services BtoB	4 125 954	2,80%
Divers	1 021 929	0,69%
Total	147 531 464	100%

8.1.2. Par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique	2023.12	%
Europe	145 148 689	98,40%
Asie	2 382 775	1,60%
Total	147 531 464	100%

NOGA

Société par actions simplifiée au capital de 12.062.328 euros
Siège social : 22, rue de la Pomme, 31000 Toulouse
501 326 771 R.C.S. Toulouse

(la « Société » ou « NOGA »)

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous présenter notre rapport sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Société au titre dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes. Les comptes annuels, rapports et tous les documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition au siège social conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

I. COMPTES CONSOLIDES (ARTICLES L.223-26, L.233-26 ET L.247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation

Le périmètre de consolidation est composé au 31 décembre 2023 par le groupe de sociétés suivantes : la Société, en tant que société mère, EUROPA GROUP, LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION, EUROPA ORGANISATION ASIA, EUROPA BOOKING & SERVICES, SCL FLOMAR, INSIGHT OUTSIDE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, EDIMARK SANTE, L'INFORMATION DENTAIRE, PRESSE ET PAPIERS, INVEST IN EUROPA II, SCI MAYEN, DOWNTOWN EUROPE, MEETING LAB TOULOUSE, CHAM, 1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE, FINANCIERE 1HEALTHMEDIA, 1HEALTHSUPPORT, 1HEALTHCONTENT, IS MEDIA, BUENA MEDIA PLUS, 1HEALTHFORMATION SAUV'GARD, SANTECOM, AGM DIMENSIONS, CANCERODIGEST, PUBLICLIN, AGM MULTIMEDIA, AGM COMMUNICATION, ELEMENTS SANTE et TANDEREV (ensemble le « Groupe »).

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale, la société consolidante, NOGA, y exerçant un contrôle exclusif ou conjoint.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les événements majeurs suivants sont intervenus :

➤ **Conclusion d'un bail commercial (19-21 rue Dumont d'Urville à Paris)**

En date du 27 juin 2023, Europa Group a contracté un bail commercial portant sur un immeuble situé 19-21 rue Dumont d'Urville à Paris avec une prise d'effet au 1 octobre 2023. Ces locaux sont destinés à regrouper à cette adresse les bureaux parisiens du Groupe. Cependant le déménagement vers ces nouveaux locaux n'est intervenu qu'en 2024.

L'impact financier consolidé au niveau groupe du nouveau bail afférent aux locaux destinés à l'utilisation d'Europa Group et de ses filiales s'élève pour l'exercice à -580K€ et affecte le résultat exceptionnel de l'exercice.

➤ **Acquisition de 1HEALTHMEDIA - HEALTH INITIATIVE par EUROPA GROUP**

Le 5 janvier 2023, Europa Group a acquis, par voie de cession et d'apports en nature, cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de 1HealthMedia – Health Initiative et de ses filiales.

Un crédit d'acquisition et de refinancement de 30.0m€ a été souscrit par Europa Group de manière à assurer une partie du financement de l'acquisition des titres émis par 1HealthMedia – Health Initiative, le financement des frais relatifs à l'opération ainsi que le refinancement de la dette senior existante (refinancement à hauteur de 24.2m€).

Ce crédit est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 15.0m€ remboursable en 6 échéances de 2.5 m€ en capital le 5 janvier de chaque année à compter de 2024.

- Tranche B : 15.0m€ remboursable en une seule fois le 5 janvier 2030.

L'acquisition de 1HealthMedia – Health Initiative a également été financée, en complément, en numéraire pour 5.2m€ et par une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles d'Europa Group.

Dans ce cadre, le capital social d'Europa Group a été porté de 1.081 k€ à 1.139 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 12.201 k€.

➤ **Acquisition d'AGM DIMENSIONS par EUROPA GROUP**

Le 21 février 2023, Europa Group a acquis, par voie de cession et d'apports en nature, cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote d'AGM Dimensions et de ses filiales.

Le financement de cette opération a été assuré par (i) le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 5 janvier 2023, d'un montant de 5.7m€, (ii) 1m€ en numéraire issu de la trésorerie d'AGM Dimensions, distribuée à Europa Group sous forme de distribution exceptionnelle de réserves versés le 1 mars 2023 et (iii) une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles d'Europa Group.

Dans ce cadre, le capital social d'Europa Group a été porté de 1.139 k€ à 1.147 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 1.671 k€.

➤ **Cession de Groupe Hima par EUROPA GROUP**

Le 27 juillet 2023, Europa Group a cédé l'ensemble des titres de la société Groupe Hima pour un prix de cession de 496 304.69€. Ces titres étant entièrement provisionnés, une reprise de provision a donc été constatée pour un montant de 334 098.26€.

➤ **Informations diverses concernant AGM DIMENSIONS**

La convention d'intégration fiscale avec AGM COMMUNICATION ET PUBLICLIN a pris fin au 1^{er} janvier 2023. La société AGM Dimensions a été transformée en SAS par assemblée générale du 20 février 2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4

mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

➤ **Informations diverses concernant CANCERODIGEST, PUBLICLIN, AGM COMMUNICATION et AGM MULTIMEDIA**

Ces sociétés ont été transformées en SAS par assemblée générale mixte du 23 juin 2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4 mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

Un accord de participation a été conclu le 16 mars 2023 entre les sociétés composant l'UES et le Comité Social et Economique commun mis en place au sein de l'UES. Cet accord, conclu pour une durée de cinq ans, se rapporte aux exercices 2023 à 2027.

Nous vous rappelons que, par jugement du 28 janvier 2013, le Tribunal d'Instance de Toulouse a reconnu l'existence d'une Unité Économique et Sociale entre les sociétés suivantes :

- la Société ;
- la SAS EUROPA GROUP
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES ;
- la SARL EUROPA DIGITAL & PUBLISHING ;
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION ; et
- la SAS L'ENCEPHALE.

Depuis la décision du Tribunal d'Instance de Toulouse du 16 janvier 2017, le périmètre de l'Unité Économique et Sociale a été réduit de 6 à 3 sociétés, soient les sociétés suivantes :

- la SAS EUROPA GROUP ;
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES ; et
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION.

Le montant des emprunts auprès d'établissements de crédit, des locations financières et des intérêts courus sur emprunts s'élèvent à 40.261.328 euros. Par ailleurs, la Société n'a aucun instrument de couverture.

2. Résultats du Groupe durant l'exercice

Nous vous présentons les comptes consolidés de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 147.531.464 € contre 108.561.235 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition du Groupe se solde par un bénéfice 21.560.248 €, contre un bénéfice de 19.612.488 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier du Groupe s'élève à (1.698.397 €), contre (652.335 €) pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élève à 14.401.770 €, contre 13.486.116 € pour l'exercice précédent et le résultat net des entreprises intégrées s'élève à 7.675.641 €, contre 8.512.447 € pour l'exercice précédent.

Les charges et produits exceptionnels du Groupe s'élèvent à (1.837.119 €), contre 39.246 € pour l'exercice précédent.

Les impôts sur les résultats du Groupe s'élèvent à (4.889.010 €), contre (5.012.916 €) pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par un bénéfice de 7.675.641 €, contre un bénéfice de 8.512.447 € pour l'exercice précédent.

3. Évolution prévisible

Le Groupe poursuivra son activité normalement.

4. Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle le présent rapport est établi

➤ Restructuration du Groupe

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Europa Group est désormais détenue à près de 98 % par une nouvelle société, 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 43.25 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.561 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible, de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

➤ Acquisition Bosphore

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92,05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7,95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Un bonus de 140 k€ brut a été accordé à chacune des deux dirigeantes de Bosphore sous condition de présence et de résultat au 30 juin 2024. Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été mis en place au bénéfice de ces deux mêmes personnes, avec des conditions de présence et de performance au 30 juin 2025 et de durée de détention.

➤ **Souscription au capital de Smart Data Power**

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« **SDP** ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagée à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€). A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP. Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

➤ **Acquisition APM International**

Le 25 avril 2024, Philia Medical Editions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS (et indirectement de sa filiale APM Média SARL) pour un montant de 26,8 m€. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Medical Editions d'un montant de 27.016 m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 13.700 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283.333,33 € en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.700 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

➤ **Acquisition (indirecte) Tanderev**

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 19,76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15.490 €. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

5. Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe consolidé n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

II. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLES L. 232-1 ET L. 247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de la Société durant l'exercice (Article L.232-1 du Code de commerce)

La Société a une activité de holding patrimoniale.

Au 31 décembre 2023, la Société détient une part significative du capital social et des droits de vote d'Europa Group (342 066 727 R.C.S. Toulouse) représentant (i) directement 60,34 % et (ii) indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Invest in Europa et Invest in Europa 2, 61,86 %.

L'activité principale d'Europa Group porte sur l'organisation de congrès, ainsi que la publication, l'édition, la fabrication, l'impression et le négoce de journaux, magazines et revues dans le domaine médical.

La Société a poursuivi ses activités dans le cours normal des affaires au cours de l'exercice écoulé.

Les engagements d'investissement précédemment souscrits par la Société s'élèvent au 31 décembre 2023 à :

- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex V », 1.052K€ avec un engagement total de 1.000K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex Value », 630K€ avec un engagement total de 1.000K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Experienced Capital Partner II », 3.810K€ avec un engagement total de 5.000K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex VI », 532K€ avec un engagement total de 800K€.

La Société a par ailleurs consenti auprès du Crédit Agricole un cautionnement solidaire :

- à hauteur de 502 K€ au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2.510 K€ ; et
- à hauteur de 1.400 K€ au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8.400 K€.

Enfin, aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'est engagé à indemniser la Société à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

Nous vous rappelons en outre que, par décisions des associés de la Société en date du 15 septembre 2023 et dans l'intérêt de la Société, une distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 2.143.000 euros a été décidée à la suite de l'affectation dudit montant sur le compte « Autres réserves » prélevé sur le compte « Report à nouveau ».

2. Résultats de l'activité de la Société et de ses filiales et sociétés contrôlées durant l'exercice

a) Résultats de l'activité de la Société :

Nous vous présentons les comptes sociaux de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires net de la Société est de 275 €, contre 176.472 € au cours de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation :

Le montant total des produits d'exploitation est de 2.959 € contre 179.156 € pour l'exercice précédent et le montant total des charges d'exploitation s'élève à 180.144 € contre 345.585 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se solde donc par une perte de (177.185) €, contre une perte de (166.430) € pour l'exercice précédent.

Résultat financier :

Le montant des produits financiers réalisés par la Société au cours de l'exercice s'élève à 29.217 € contre 6.415.945 € pour l'exercice précédent.

Le montant des charges financières supportées par la Société au cours de l'exercice s'élève à 128.606 € contre 79.054 € pour l'exercice précédent.

Par conséquent, le résultat financier de la Société est de (99.389) €, contre 6.336.891 € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à 38.068 € contre 156.459 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève à (276.574) € contre 6.170.462 € pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2023 se solde donc par une perte de (238.506) €, contre un bénéfice de 6.255.016 € pour l'exercice précédent.

Depuis le 1^{er} février 2020, il y a un salarié dans la Société.

Le montant des salaires et traitements s'élève à 23.584 € contre 23.573 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est nul contre 71.905 € pour l'exercice précédent.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes ainsi que la proposition d'affectation du résultat qui vous est présentée en III. 1.

b) Résultats de l'activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Au 31 décembre 2023, la Société détient 60,34 % du capital de la société **EUROPA GROUP**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19 allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 342 066 727.

A ce titre, nous vous informons que la société EUROPA GROUP a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires net de 73.621.641 € et a enregistré un bénéfice de 10.554.438 €.

La Société détient 100% du capital de la société **FLOMAR SPAIN IMMO SL**, société immobilière de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Diagonal 640.6 A – 08017 Barcelona (España).

A ce titre, nous vous informons que la société FLOMAR SPAIN IMMO SL a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 54.000 € et a enregistré une perte de (59.615) €.

La Société détient 70 % du capital de la société **SCI MAYEN**, société civile dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 840 660 658.

A ce titre, nous vous informons que la société SCI MAYEN a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 189.132 € et a enregistré un bénéfice de 71.145 €.

La Société détient 80,45 % de la société **INVEST IN EUROPA 2**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19, allée Jean Jaurès – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 842 582 769.

A ce titre, nous vous informons que la société INVEST IN EUROPA 2 a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires nul et a enregistré une perte de (8.122) €.

3. Evolution prévisible (Article L.232-1 du code de commerce)

La Société poursuivra son activité normalement.

4. Évènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice (Article L.232-1 du code de commerce)

Hormis (i) la distribution exceptionnelle de réserve d'un montant de 1.500.000 euros le 2 mai 2024 et (ii) les évènements mentionnés au point I. 4. du présent rapport, aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

5. Activité en matière de recherche et de développement (Article L.232-1 du code de commerce)

La Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

III. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE - AFFECTATION DU RESULTAT

1. Comptes de l'exercice et proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils vous ont été présentés en II. 2. et qui font apparaître une perte de (238.506) €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice (Perte) : (238.506) €

Soit un bénéfice distribuable de : (238.506) €

Affectation proposée :

Report à nouveau (238.506) €

TOTAL : (238.506) €

En conséquence de la distribution de dividendes intervenue le 2 mai 2024 pour un montant de 1.500.000 €, le solde du report à nouveau est à ce jour de 28.384.526 €.

En conséquence de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le compte report à nouveau passera de 28.384.526 € à 28.146.020 €.

2. Communication des frais et dépenses exclus des charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés (Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé, prennent en charge une somme de 66 euros correspondant à des dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts et à des frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 du Code général des impôts.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à environ 16,50 euros.

3. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (Article 243 bis du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions, ont été les suivants :

Exercice	Actions détenues par des personnes physiques	Actions détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Dividendes distribués en 2023	12.062.328	0	2.143.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2022	12.062.328	0	3.642.858 €	0 €

Dividendes distribués en 2021	12.062.328	0	3.000.000 €	0 €
-------------------------------	------------	---	-------------	-----

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES (ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE)

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une telle société ou la prise du contrôle de telles sociétés (Article L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)

Le 18 décembre 2023, la Société a procédé, conjointement avec Monsieur Jules Doncieux, à la constitution d'Opal (982 762 718 R.C.S. Toulouse). Elle détient au 31 décembre 2023, 20% du capital social de cette entité.

Le 18 décembre 2023, la Société a procédé, conjointement avec Monsieur Arthur Doncieux, à la constitution d'Andemu (982 767 766 R.C.S. Toulouse). Elle détient au 31 décembre 2023, 20% du capital social de cette entité.

2. Cession de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

Le 20 juillet 2023, la Société a cédé 10.549 actions ordinaires de la société Invest in Europa II représentant 0,7% du capital social et des droits de vote d'Invest in Europa II.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ET REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)

1. Sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue par celles-ci (Article L.233-13 du Code de commerce)

Nous vous rappelons que la Société contrôle les sociétés FLOMAR SPAIN IMMO SL (société de droit espagnol) à hauteur de 100 %, la SCI MAYEN (840 660 658 RCS Toulouse) à hauteur de 70 %, INVEST IN EUROPA 2 (842 582 769 RCS Toulouse) à hauteur de 80,45 % et EUROPA GROUP (342 066 727 RCS Toulouse) à hauteur de 60,34% étant précisé qu'au 31 décembre 2023 cette dernière contrôle également, directement, les sociétés suivantes :

SOCIETE	POURCENTAGE DE CAPITAL DETENU
LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION 513 303 321 RCS Paris	100 %
EUROPA ORGANISATION ASIA 200917812N	100 %

EUROPA BOOKING & SERVICES 750 095 762 RCS Toulouse	100 %
INSIGHT OUTSIDE 481 413 961 RCS Grenoble	100 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS 751 605 064 RCS Paris	100 %
DOWNTOWN EUROPE 0443 930 693 RPM Bruxelles	100 %
MEETING LAB TOULOUSE 880 344 718 RCS Toulouse	100 %
CHAM 518 776 521 RCS Paris	100 %
AGM DIMENSIONS 387 593 593 RCS Clermont-Ferrand	100 %
1HEALTHMEDIA – HEALTH INITIATIVE 838 045 987 RCS Paris	100 %

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la Société.

2. Aliénations d'actions effectuées en vue de mettre fin aux participations croisées illicites en vertu de l'article L.233-29 alinéa du Code de commerce (Article R. 233-19 du Code de commerce)

Nous vous informons que nous n'avons aucune participation dans une société associée de notre société et qu'en conséquence, l'examen de régularisation des participations croisées est sans objet.

3. Nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de la participation des salariés (Article L. 225-211 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que, dans le cadre de la participation des salariés au capital de la Société, aucune opération d'achat et de cession d'actions n'est intervenue.

4. Actions gratuites et stock-options des dirigeants (Articles L.225-185 alinéa 4 et L.225-197 du Code de commerce)

Aucune action gratuite ou option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par la Société au cours de l'exercice.

5. Ajustement des valeurs – Stock-options (Articles L.225-181, L. 228-99 et R. 228-91 du Code de commerce)

Aucune valeur mobilière composée ou option de souscription ou d'achat d'actions n'ayant été consentie, l'examen de l'ajustement du prix des actions est sans objet.

VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLES L.441-14 ET D.441-6 DU CODE DE COMMERCE)

En application des dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes concernant les délais de paiements :

- **Exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022**

- **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai fournisseurs**

Néant

- **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai client**

Néant.

En général le délai de paiement noté sur les factures de nos prestataires est respecté ; il s'agit généralement d'un délai de 30 jours fin de mois.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats de la société EURAUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Julien DUFFAU, Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2018, ils viendront à expiration à l'issue de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les mandats de Monsieur Jean-Pierre VEILLERETTE, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Co-Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2019, ils viendront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

VIII. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 ET L.227-11 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Néanmoins d'autres, conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces dernières en tant que de besoin.

IX. APPROBATION DES COMPTES – DECISIONS A PRENDRE

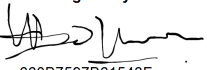
Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice qui vous ont été présentés et l'affectation des résultats indiquée en III.1 que nous vous proposons.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice vous a été communiqué ou mis à votre disposition au siège social de la Société conformément à la loi.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Toulouse, le 19 juin 2024.

DocuSigned by:

660B7597B61543F...
Monsieur Marc Doncieux
Président

Jean-Pierre VEILLERETTE

10, rue Henri Fabre Z.A. de PIC 09100 – PAMIERS

EURAUDIT

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Cabinet VEILLERETTE : 10, rue Henri Fabre ZA de Pic 09100 – PAMIERS Tel 05.61.60.44.75

Cabinet EURAUDIT : Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE Tel 05.61.22.47.70

« NOGA S.A.S. »

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.062.328 €

22, rue de la Pomme

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2023

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société « NOGA S.A.S. »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « NOGA S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été plus importante pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2023 s'établit à 37.085 K€, constituent une part significative du bilan consolidé. La note « 4.1.1 Ecarts d'acquisition » de l'annexe expose les méthodes de détermination des écarts d'acquisition et les méthodes d'amortissement de ces écarts d'acquisition.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse, le 19 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Jean-Pierre VEILLERETTE

Pour la société « **EURAUDIT** »
L'un des gérants, **Stéphane PELAT**

EUROPA GROUPE

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2023

Ce document contient 41 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en Euros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe Europa pour l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés du groupe proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 164 292 K EUR
- Chiffre d'affaires : 147 531 K EUR
- Résultat net comptable (part du groupe) : 4 634 K EUR

Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2023.12	2022.12
Immobilisations incorporelles	4.1	105 811 381	-65 467 652	40 343 729	26 689 912
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4.1.1	99 433 254	-62 348 145	37 085 109	24 845 190
Immobilisations corporelles	4.2	16 428 927	-5 710 622	10 718 305	10 778 119
Immobilisations financières	4.3	14 068 216	-334 813	13 733 403	11 624 985
Total actif immobilisé		136 308 524	-71 513 087	64 795 437	49 093 016
Stocks et en-cours	4.5	6 586 954	-595 677	5 991 277	4 679 478
Clients et comptes rattachés	4.6	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 388 588
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	23 087 797	-1 068	23 086 729	10 500 368
Disponibilités et VMP	4.9	31 213 074	-	31 213 074	31 517 843
Total actif circulant		100 676 791	-1 180 440	99 496 351	70 086 277
Total actif		236 985 315	-72 693 527	164 291 788	119 179 293

Passif	Note n°	2023.12	2022.12
Capital	4.10	12 062 328	12 062 328
Réserves		21 448 658	16 216 218
Réserves de conversion groupe		70 582	89 857
Résultat de l'exercice		4 633 642	7 364 187
Capitaux propres (part du groupe)		38 215 210	35 732 590
Intérêts minoritaires		18 858 752	14 440 711
Capitaux propres totaux		57 073 962	50 173 301
Provisions pour risques et charges		3 647 741	2 421 730
Emprunts et dettes financières	4.12	40 409 104	25 713 861
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	11 190 594	6 949 293
Autres dettes et comptes de régularisation	4.13	51 970 388	33 921 108
Total des dettes		103 570 085	66 584 262
Total passif		164 291 788	119 179 293

Compte de résultat	Note n°	2023.12	2022.12
Chiffre d'affaires	5.1	147 531 464	108 561 235
Autres produits d'exploitation	5.2	2 337 655	86 983
Total des produits d'exploitation		149 869 119	108 648 218
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-71 422 652	-56 924 728
Charges externes	5.4	-15 584 619	-6 534 535
Charges de personnel	5.5	-35 221 970	-24 373 333
Impôts et taxes		-1 218 732	-919 932
Autres charges d'exploitation		-3 744 520	-189 531
Total des charges d'exploitation		-127 192 493	-88 942 059
EBITDA		22 676 626	19 706 159
Variations nettes des amortissements et dépréciations	5.6	-1 116 378	-93 671
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		21 560 248	19 612 488
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 460 081	-5 474 037
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		16 100 167	14 138 451
Charges financières		-1 990 070	-680 068
Produits financiers		291 673	27 733
Résultat financier	5.7	-1 698 397	-652 335
Résultat courant des sociétés intégrées		14 401 770	13 486 116
Charges et produits exceptionnels	5.8	-1 837 119	39 246
Impôt sur les résultats	6	-4 889 010	-5 012 916
Résultat net des entreprises intégrées		7 675 641	8 512 447
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 675 641	8 512 447
Intérêts minoritaires		3 041 999	1 148 260
Résultat net (part du groupe)		4 633 642	7 364 187

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2023.12	2022.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	7 675 641	8 512 447
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 615 928	6 026 996
	Plus et moins values de cession	48 713	-152 082
	Impôts différés	-6 687	40 863
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	14 333 596	14 428 223
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	-857 275	127 964
	Variation des créances clients et autres débiteurs	-1 124 823	-3 126 622
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	65 846	-282 201
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-3 844 650	-467 530
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-5 760 903	-3 748 388
Flux net de trésorerie lié à l'activité		8 572 693	10 679 835
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-5 079 055	-2 157 699
	Cession d'immobilisations	672 728	612 208
	Incidence des variations de périmètre	-13 331 696	-1 421 223
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-17 738 023	-2 966 714
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	-2 143 000	-3 314 974
	Dividendes versés aux minoritaires	-0	-3 224 447
	Augmentations (réductions) de capital	-	81 125
	Emissions d'emprunts	36 509 842	39 182
	Remboursements d'emprunts	-25 499 345	-11 169 087
	Variation nette des concours bancaires	-384	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		8 867 113	-17 588 201
Incidence de la variation des taux de change		-20 076	71 239
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		-318 293	-9 803 841
Trésorerie d'ouverture		31 521 045	41 324 886
Trésorerie de clôture		31 202 752	31 521 045

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
Solde au 2021.12	12 062 328	16 248 040	39 134	7 017 334	35 366 836	13 156 234	48 523 070
Affectation du résultat de l'exercice	-	7 017 334	-	-7 017 334	-	0	0
Dividendes versés	-	-3 314 974	-	-	-3 314 974	-3 224 447	-6 539 421
Variation des taux de change	-	-0	50 724	0	50 724	26 547	77 271
Résultat 2022.12	-	-	-	7 364 187	7 364 187	1 148 260	8 512 447
Autres mouvements	-	-3 734 183	-	-	-3 734 183	3 334 117	-400 066
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	12 062 328	16 216 218	89 857	7 364 187	35 732 590	14 440 711	50 173 301
Affectation du résultat de l'exercice 2022.12	-	7 364 187	-	-7 364 187	-	-0	-0
Dividendes versés	-	-2 143 000	-	-	-2 143 000	-0	-2 143 000
Variation des taux de change	-	0	-19 276	-0	-19 276	-8 668	-27 944
Résultat 2023.12	-	-	-	4 633 642	4 633 642	3 041 999	7 675 641
Autres mouvements	-	11 254	-	-	11 254	1 384 709	1 395 963
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	12 062 328	21 448 658	70 582	4 633 642	38 215 210	18 858 752	57 073 962

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	12
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Activité	14
2.2.	Organigramme au 31/12/2023	14
2.3.	Entités consolidées	16
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	17
2.5.	Variations de périmètre	18
2.6.	Sorties de périmètre	18
2.7.	Restructurations internes	18
2.8.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	18
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	19
3.1.	Référentiel comptable	19
3.2.	Modalités de consolidation	19
3.2.1.	Méthodes de consolidation	19
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	19
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	19
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	19
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	20
3.3.1.1.	<i>Écarts d'acquisition</i>	20
3.3.1.2.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.2.	Immobilisations corporelles	20
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	21
3.3.4.	Immobilisations financières	21
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	21
3.3.6.	Créances et dettes	21
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	21
3.3.8.	Impôts sur les bénéficiaires	21
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	22
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	22
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	22
4.	Notes sur les postes du bilan	23
4.1.	Immobilisations incorporelles	23
4.1.1.	Écarts d'acquisition	24

4.2.	Immobilisations corporelles	25
4.3.	Immobilisations financières	26
4.4.	Titres mis en équivalence	26
4.5.	Stocks et en-cours	26
4.6.	Clients et comptes rattachés	27
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	27
4.8.	Dépréciations sur actifs circulants	27
4.9.	Trésorerie active	27
4.10.	Composition du capital social	28
4.11.	Provisions pour risques et charges	28
4.11.1.	Récapitulatif	28
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	28
4.12.	Emprunts et dettes financières	29
4.12.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.12.2.	Variation des emprunts et dettes financières	29
4.13.	Fournisseurs et autres dettes	29
5.	Postes du compte de résultat	31
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	31
5.2.	Autres produits d'exploitation	31
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	32
5.4.	Charges externes	32
5.5.	Charges de personnel	33
5.6.	Dotations aux amortissements et provisions	33
5.7.	Résultat financier	34
5.8.	Résultat exceptionnel	35
6.	Impôt sur les sociétés	36
6.1.	Déficits fiscaux non activés	36
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	36
6.3.	Preuve d'impôt	37
7.	Autres informations	38
7.1.	Engagements hors bilan	38
7.1.1.	Engagements donnés	38
7.1.2.	Engagements reçus	39
7.1.3.	Autres engagements	39
7.2.	Effectif moyen	40
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	40
8.	Informations sectorielles	41
8.1.	Répartition du chiffre d'affaires	41
8.1.1.	Par secteur d'activité	41
8.1.2.	Par zone géographique	41

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

En date du 27 juin 2023, la société EUROPA GROUP a contracté un bail commercial portant sur un immeuble situé 19-21 rue Dumont d'Urville à Paris avec une prise d'effet au 1 octobre 2023. Ces locaux sont destinés à regrouper à cette adresse les bureaux parisiens d'EUROPA GROUP et de ses filiales. Cependant le déménagement vers ces nouveaux locaux n'est intervenu qu'en 2024.

L'impact financier consolidé au niveau groupe du nouveau bail afférent aux locaux destinés à l'utilisation de la société EUROPA GROUP et de ses filiales s'élève pour l'exercice à -580K€ et affecte le résultat exceptionnel de l'exercice.

- **Société EUROPA GROUP**

Le 5 janvier 2023, les conditions suspensives liées à l'acquisition de 1Health ont été levées et Europa Group a donc acquis, par voie de cession et d'apports en nature, cent pour cent (100%) du capital et des droits de vote de 1Health et de ses filiales.

Un crédit d'acquisition et de refinancement de 30M€ a été souscrit par la société Europa Group de manière à assurer une partie du financement de l'acquisition des titres 1Health, le financement des frais relatifs à l'opération ainsi que le refinancement de la dette senior existante (refinancement à hauteur de 24.2M€). Ce crédit est remboursable de la façon suivante :

Tranche A : 15M€ remboursable en 6 échéances de 2.5M€ en capital le 5 janvier de chaque année à compter de 2024.

Tranche B : 15M€ remboursable en une seule fois le 5 janvier 2030.

L'acquisition de 1Health a également été financée en numéraire pour 5.2M€ et par une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles de la société Europa Group. Dans ce cadre, le capital social de la société Europa Group a été porté de 1 081 k€ à 1 139 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 12 201 k€.

Le 21 février 2023, Europa Group a acquis, par voie de cession et d'apports en nature, 100% des titres de la société AGM Dimensions et de ses 6 filiales.

Le financement de cette opération a été assuré par (i) le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 5 janvier 2023, d'un montant de 5.7M€ (ii) 1M€ en numéraire issu de la trésorerie d'AGM Dimensions, distribuée à Europa Group sous forme de distribution exceptionnelle de réserves versés le 1 mars 2023 et (iii) une augmentation de capital par voie d'apports en nature d'actions rémunérée intégralement par des actions ordinaires nouvelles de la société Europa Group. Dans ce cadre, le capital social de la société Europa Group a été porté de 1 139 k€ à 1 147 k€ avec constatation d'une prime d'apport s'élevant à 1 671 k€.

Le 27 juillet 2023, Europa Group a cédé l'ensemble des titres de la société Groupe Hima détenus pour un prix de cession de 496 304 €. Ces titres étant entièrement provisionnés, une reprise de provision a donc été constatée pour un montant de 334 098 €

- **1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)**

Au 1er janvier 2023, l'actionnaire unique de la société n'est plus la SASU GROUNDSWELL INITIATIVE (528 047 913) mais la SAS EUROPA GROUP au capital de 1 080 704 € dont le siège social est situé au 19, allée Jean-Jaurès, 31000 Toulouse. La société EUROPA GROUP est désormais la propriétaire des 2 000 titres de la société HEALTH INITIATIVE

- **AGM DIMENSIONS**

La convention d'intégration fiscale avec AGM COMMUNICATION ET PUBLICLIN a pris fin au 1/01/2023. La société a été transformée en SAS par assemblée générale du 20/02/2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4 mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

- **CANCERODIGEST, PUBLICLIN, AGM COMMUNICATION et AGM MULTIMEDIA**

La société a été transformée en SAS par assemblée générale mixte du 23/06/2023. La comparabilité des comptes avec ceux de 2022 est limitée en raison d'une durée exceptionnelle de 4 mois de l'exercice précédent. Cette durée exceptionnelle est due à un changement de date de clôture suite à son intégration dans le groupe EUROPA.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

- **EUROPA GROUPE**

Le 22 mars 2024, un protocole de transfert des actions d'Europa Group a été signé entre les anciens actionnaires et un nouveau groupe d'investisseurs, principalement constitué de fonds gérés par Abénex, de Noga et de dirigeants et salariés du groupe, directement ou par l'intermédiaire de holdings d'acquisition.

Cette opération, dite « Schuman », a été effectivement réalisée le 25 avril 2024. Europa Group est désormais détenue à 98% par une nouvelle société, 1987, qui a vocation à être la holding animatrice du groupe, ainsi que sa tête d'intégration fiscale.

1987 a financé l'acquisition d'Europa Group et les frais afférents par des augmentations de capital (i) par apport en nature d'une partie des actions détenues, directement ou indirectement, par d'anciens actionnaires d'Europa Group (ii) par apport en numéraire de nouveaux investisseurs, directement ou indirectement, et par un crédit de 86.5 m€.

Le crédit de 86.5 m€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire et est remboursable de la façon suivante :

- Tranche A : 43.25 m€ remboursable en 6 échéances de 7.208 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.

- Tranche B : 43.25 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

Le 25 avril 2024, 1987 a octroyé à Europa Group une avance en compte courant de 14.561 m€ lui permettant, combinée avec la trésorerie disponible, de rembourser le solde du crédit senior en place depuis le 5 janvier 2023, soit 33.2 m€ de capital.

Le 14 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% de la société, a acquis 19.76% des titres de la société Tanderev pour un montant de 15 490€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions. Suivant la finalisation de cette acquisition, AGM Dimensions détient 100% des titres de la société Tanderev.

Le 28 mars 2024, AGM Dimensions, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 92.05% des titres de la société Bosphore pour un montant de 899 k€. Le financement de cette opération a été assuré par la trésorerie disponible d'AGM Dimensions.

Les 7.95% d'actions non acquises ont été apportées à une des holdings d'acquisition à l'occasion de l'opération Schuman le 25 avril 2024. Cette holding les a immédiatement cédées à AGM Dimensions qui détient désormais 100% du capital de Bosphore.

Un bonus de 140 k€ brut a été accordé à chacune des deux dirigeantes de Bosphore sous condition de présence et de résultat au 30 juin 2024. Un plan d'Attribution Gratuite d'Actions a été mis en place au bénéfice de ces deux mêmes personnes, avec des conditions de présence et de performance au 30 juin 2025 et de durée de détention.

Le 28 mars 2024, Europa Group a souscrit à une augmentation de capital de 600 k€ par apport en numéraire à Smart Data Power (« SDP ») par émission de 1.858 actions ordinaires (avec chacune un nominal de 6€ et une prime d'émission de 317€).

A l'issue de cette augmentation de capital, Europa Group détient 54.5% du capital de SDP.

Le même jour, Europa Group s'est engagé à souscrire à deux augmentations de capital supplémentaires sous conditions de performances technique et/ou financière en septembre 2024 (400 k€) et mars 2025 (500 k€). A la suite de ces augmentations de capital, Europa Group détiendra 75% du capital de SDP. Le 28 mars 2024, Europa Group et les autres actionnaires de SDP ont aussi conclu des promesses croisées visant le rachat des 25% restant par Europa Group, à un prix prédéterminé et sous condition de performance, à une date comprise entre 2 et 4 ans après le 28 mars 2024.

Le 25 avril, Philia, filiale à 100% d'Europa Group, a acquis 100% des titres de la société APM International SAS et de sa filiale APM Média SARL pour un montant de 26.8 m€. Le financement de cette opération et des frais afférents a été assuré par le tirage d'une ligne de Crédit Croissance Externe Confirmé négociée dans le contrat de crédit signé le 25 avril 2024, d'un montant de 27.4 m€. Cette ligne a été tirée par 1987 qui a octroyé un prêt intragroupe à Philia Medical Editions d'un montant de 27.016m€.

Le Crédit Croissance Externe Confirmé est remboursable de la façon suivante :

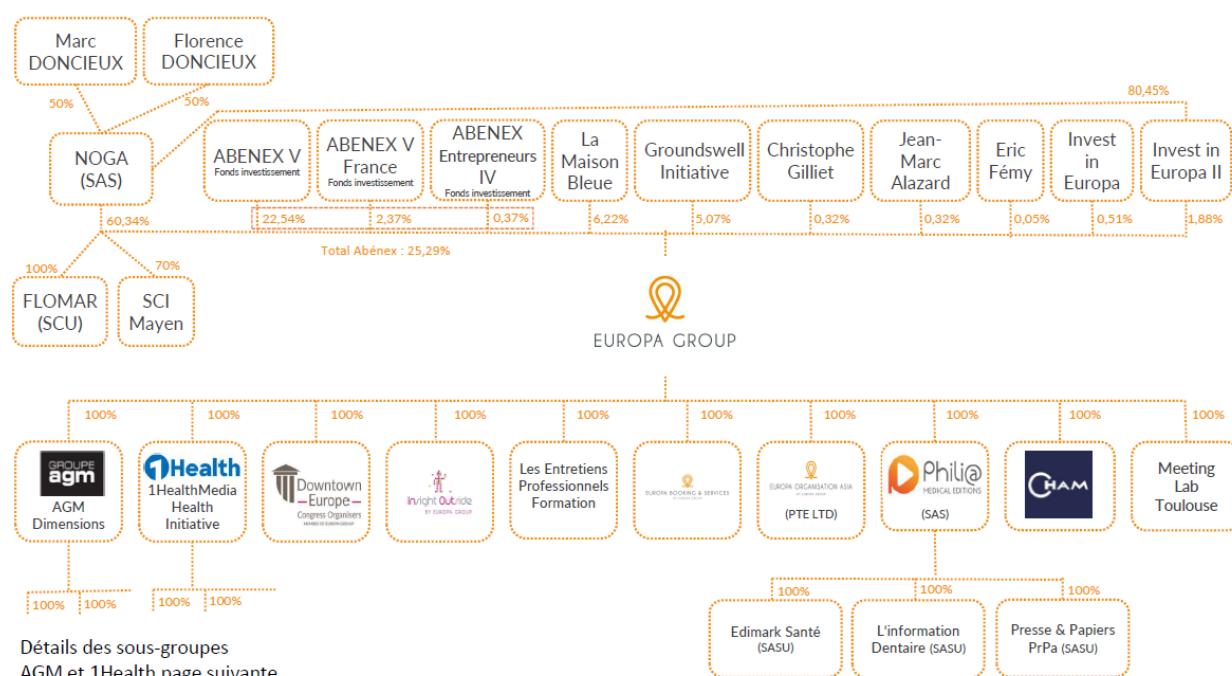
- Tranche A : 13.70 m€ remboursable en 6 échéances de 2.283 k€ en capital le 25 avril de chaque année à compter de 2025.
- Tranche B : 13.70 m€ remboursable en une seule fois le 25 avril 2031.

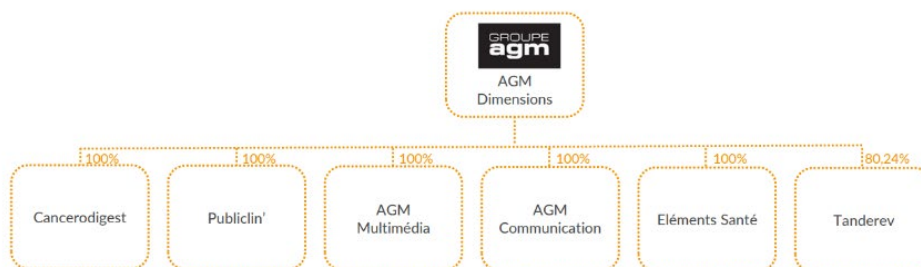
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité

Le groupe EUROPA est spécialisé dans l'organisation de congrès et d'évènements scientifiques.

2.2. Organigramme au 31/12/2023





2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2023.12	Méthode de consolidation 2022.12	% contrôle 2023.12	% contrôle 2022.12	% intérêt 2023.12	% intérêt 2022.12
NOGA	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
Les entretiens médicaux	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
ID ESPACE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
Invest In Europa II	IG	IG	100,00 %	100,00 %	80,45 %	81,16 %
SCI MAYEN	IG	IG	70,00 %	70,00 %	70,00 %	70,00 %
DOWNTOWN	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
MEETING LAB	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
CHAM	IG	IG	100,00 %	100,00 %	61,87 %	65,66 %
1 HEALTH MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH SUPPORT	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH CONTENT	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
IS MEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
BUENA MEDIA PLUS	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
1 HEALTH FORMATION SAUV GARD	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
SANTE COM	IG	NI	100,00 %	-	61,81 %	-
AGM DIMENSIONS	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
CANCERO DIGEST	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
PUBLICLIN	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
AGM MULTIMEDIA	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
AGM COMMUNICATION	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
ELEMENTS SANTE	IG	NI	100,00 %	-	61,87 %	-
TANDEREV	IG	NI	80,24 %	-	49,64 %	-

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée
 IG : Intégration Globale
 IP : Intégration Proportionnelle
 MEE : Mise En Equivalence

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),
- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 707 K€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 200 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 3 810 K€
- TROPEE : valeur des titres = 100 K€
- AIR MIDI CENTRE : valeur des titres = 3 K€
- TC Holding : valeur des titres = 3K€
- Abenex VI : valeur des titres = 532 K€
- Abenex LAFERRIERE : valeur des titres = 140 K€
- BRUXLESS BSA AIR : valeur des titres = 150 K€
- OPAL : valeur des titres = 200 €
- ANDEMU : valeur des titres = 200 €
- IIE2: valeur des titres = 1 €

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

La société EUROPA GROUP a fait l'acquisition de 100% des titres de la société 1Health et de ses filiales. Le sous-groupe intègre le périmètre sur l'exercice.

La société EUROPA GROUP a fait l'acquisition 100% des titres de la société AGM Dimensions et de ses 6 filiales. Le sous-groupe intègre le périmètre sur l'exercice.

La société NOGA a cédé partiellement les titres de IIE2 (10 549 actions pour 11 472€), passant de 81,16% de détention à 80,45%, entraînant une variation du taux de détention indirect de EUROPA GROUP.

2.6. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.7. Restructurations internes

Néant.

2.8. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe EUROPA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis le 01/01/2021.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EUROPA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe EUROPA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.1 0
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Inclusion dans le coût des actifs des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes	Obligatoire	3.3.1. 1

Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (spécificité des congrès)	N/A	NA
--	-----	----

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, §231-10 *Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

L'application du règlement ANC 2020-01 implique dorénavant la présentation des écarts d'acquisition dans les immobilisations incorporelles.

En cas de complément de prix, ce dernier sera intégré au montant de l'écart d'acquisition.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les fonds de commerce ne sont pas éliminés lorsqu'ils sont identifiables. Un actif est identifiable lorsque les éléments qui le composent sont susceptibles d'être évalués séparément, dans des conditions qui permettent le suivi de leurs valeurs.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des

rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux MEETING LAB	Linéaire	97 mois

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'achèvement. Les stocks correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés EDIMARK SANTE, ID ESPACE, PHILIA MEDICAL EDITIONS et PRESSE ET PAPIERS.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. L'application du règlement ANC 2020-01 modifie la présentation du compte de résultat.

Le résultat courant des entreprises intégrées est supprimé et deux résultats d'exploitation sont présentés : un résultat d'exploitation avant ; et un après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Ecarts d'acquisition	81 733 254	-	-	17 700 000	-	99 433 254
Concessions, brevets & droits similaires	2 405 315	558 885	-950 478	1 467 210	15 991	3 496 923
Logiciels	3 260	-	-	-	-	3 260
Fonds commercial	1 490 002	80 000	-	-	-	1 570 002
Autres immobilisations incorporelles	118 339	82 718	-93 339	346 242	-	453 960
Immobilisations incorporelles en cours	129 960	740 013	-	-	-15 991	853 982
Avances et acomptes s/immo. incorp.	9 900	-	-9 900	-	-	-
Total valeurs brutes	85 890 030	1 461 616	-1 053 717	19 513 452	-	105 811 381
Amt/dép. écarts d'acquisition	-56 888 064	-5 460 081	-	-	-	-62 348 145
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-2 125 456	-151 699	950 478	-1 352 883	-	-2 679 560
Amt/Dép. logiciels	-3 260	-	-	-	-	-3 260
Amt/Dép. fonds commercial	-89 999	1	-	-	-	-89 998
Amt/Dép. autres immos incorp.	-93 339	-20 043	93 339	-326 646	-	-346 689
Total amts, dep. et prov.	-59 200 118	-5 631 822	1 043 817	-1 679 529	-	-65 467 652
Ecarts d'acquisition	24 845 190	-5 460 081	-	17 700 000	-	37 085 109
Concessions, brevets & droits similaires	279 859	407 186	-	114 327	15 991	817 363
Fonds commercial	1 400 003	80 001	-	-	-	1 480 004
Autres immobilisations incorporelles	25 000	62 675	-	19 596	-	107 271
Immobilisations incorporelles en cours	129 960	740 013	-	-	-15 991	853 982
Avances et acomptes s/immo. incorp.	9 900	-	-9 900	-	-	-
Immobilisations incorporelles (net)	26 689 912	-4 170 206	-9 900	17 833 923	-	40 343 729

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Écarts d'acquisition actifs	2022.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	2023.12
EUROPA GROUP	26 975 520	-	-	-	26 975 520
INSIGHT OUTSIDE	3 961 967	-	-	-	3 961 967
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253 302	-	-	-	48 253 302
Invest In Europa II	593 432	-	-	-	593 432
DOWNTOWN	827 115	-	-	-	827 115
CHAM	1 121 918	100 000	-	-	1 221 918
1 HEALTH MEDIA	-	12 274 000	-	-	12 274 000
AGM DIMENSIONS	-	5 326 000	-	-	5 326 000
Total valeurs brutes	81 733 254	17 700 000	-	-	99 433 254
EUROPA GROUP	-26 690 487	-	-	-	-26 690 487
INSIGHT OUTSIDE	-3 409 926	-	-	-552 039	-3 961 965
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-26 539 515	-	-	-4 825 330	-31 364 845
DOWNTOWN	-248 136	-	-	-82 712	-330 848
Total amortissements et dépréciations	-56 888 064	-	-	-5 460 081	-62 348 145
Total valeurs nettes	24 845 190	17 700 000	-	-5 460 081	37 085 109

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

Le coût d'acquisition des titres de participation ;

La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

L'écart d'acquisition de la société Downtown Europe constaté en 2019 pour 827 K€ est amorti sur 10 ans.

Au cours de l'exercice 2021, deux nouveaux écarts d'acquisitions ont été calculés :

- Un écart d'acquisition a été constaté au niveau de EUROPA GROUP S.A.S. pour 285 K€ suite aux rachats de parts supplémentaires par NOGA.

- Un écart d'acquisition a été constaté au niveau d'INVEST IN EUROPA II pour 593 K€ suite aux rachats de parts supplémentaires par NOGA.

Au cours de l'exercice 2022, suite à l'acquisition de la société C.H.A.M., un écart d'acquisition a été comptabilisé pour 1 122 K€. Cet écart d'acquisition fait l'objet d'un complément de prix de 100 K€ en 2023.

L'écart d'acquisition de la société 1HEALTH MEDIA constaté en 2023 pour 12 274 K€ n'est pas amorti et fera l'objet de test de dépréciation chaque année.

L'écart d'acquisition de la société AGM DIMENSIONS constaté en 2023 pour 5 326 K€ n'est pas amorti et fera l'objet de test de dépréciation chaque année.

Les tests de dépréciation réalisés sur les écarts d'acquisition ne donnant pas lieu à amortissement n'ont pas relevé de perte de valeur.

4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Terrains	748 410	-	-	-	-	748 410
Constructions	9 304 543	-	-	-	-	9 304 543
Installations tech, matériel & outillage	157 883	74 852	-75 800	38 419	-13 529	181 825
Matériel de bureau	52 476	-	-	-	-39 491	12 985
Matériel de transport	50 325	186 536	-33 631	8 430	54 179	265 839
Matériel informatique	670 048	309 638	-102 428	299 980	1 284 098	2 461 336
Autres immobilisations corporelles	3 987 405	106 895	-478 419	402 115	-1 166 657	2 851 339
Autres immobilisations corporelles - Location	260 080	-	-	-	-	260 080
Immobilisations corporelles en cours	144 576	309 656	-	-	-118 600	335 632
Avances et acomptes s/imm. corp.	281 847	60 698	-335 607	-	-	6 938
Total valeurs brutes	15 657 593	1 048 275	-1 025 885	748 944	-	16 428 927
Amt/Dép. constructions	-1 586 593	-58 869	-	-	-	-1 645 462
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-93 303	-68 969	75 800	-30 518	12 546	-104 444
Amt/Dép. Matériel de bureau	-26 018	-369	-	-	14 726	-11 661
Amt/Dép. Matériel transport	-40 874	-15 970	31 840	-984	-45 269	-71 257
Amt/Dép. Matériel informatique	-534 549	-232 999	102 429	-272 899	-1 075 308	-2 013 326
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-2 346 852	-488 197	478 418	-349 861	1 093 305	-1 613 187
Amt/Dép. autres immobilisations corp. - Location	-251 285	-	-	-	-	-251 285
Total amts, dep. et prov.	-4 879 474	-865 373	688 487	-654 262	-	-5 710 622
Terrains	748 410	-	-	-	-	748 410
Constructions	7 717 950	-58 869	-	-	-	7 659 081
Installations tech, matériel & outillage	64 580	5 883	-	7 901	-983	77 381
Matériel de bureau	26 458	-369	-	-	-24 765	1 324
Matériel de transport	9 451	170 566	-1 791	7 446	8 910	194 582
Matériel informatique	135 499	76 639	1	27 081	208 790	448 010
Autres immobilisations corporelles	1 640 553	-381 302	-1	52 254	-73 352	1 238 152
Autres immobilisations corporelles - Location	8 795	-	-	-	-	8 795
Immobilisations corporelles en cours	144 576	309 656	-	-	-118 600	335 632
Avances et acomptes s/imm. corp.	281 847	60 698	-335 607	-	-	6 938
Immobilisations corporelles (net)	10 778 119	182 902	-337 398	94 682	-	10 718 305

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2022.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassement	2023.12
Titres de participation	157 853	3 541	-1 471	-	1 471	-	161 394
Créances rattachées à des part.	312 774	32 223	-	-	-	-	344 997
Titres immobilisés	11 305 611	1 366 000	-334 098	-	12 715	-	12 350 228
Dépôts et cautionnements versés	4 550	-	-50	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	430 363	668 150	-11 552	-453	120 589	-	1 207 097
Total valeurs brutes	12 211 151	2 069 914	-347 171	-453	134 775	-	14 068 216
Dépréciations des titres	-54 000	-	-	-	-	-	-54 000
Dép créances rattachées à des part.	-98 466	-	-	-	-	-	-98 466
Dép. des titres immobilisés	-363 700	-84 722	348 790	-	-12 715	-	-112 347
Dép. prêts & autres créances	-70 000	-	-	-	-	-	-70 000
Total dépréciations et provisions	-586 166	-84 722	348 790	-	-12 715	-	-334 813
Titres de participation	103 853	3 541	-1 471	-	1 471	-	107 394
Créances rattachées à des part.	214 308	32 223	-	-	-	-	246 531
Titres immobilisés	10 941 911	1 281 278	14 692	-	-	-	12 237 881
Dépôts et cautionnements versés	4 550	-	-	-	-	-	4 500
Prêts et cautionnements	360 363	668 150	-11 552	-453	120 589	-	1 137 097
Immobilisations financières (net)	11 624 985	1 985 192	1 619	-453	122 060	-	13 733 403

4.4. Titres mis en équivalence

Néant.

4.5. Stocks et en-cours

Stocks	2022.12	Mvts de périmètre	Variations	Ecart de conversion	2023.12
Valeurs brutes					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 136	-	-11	-	1 125
Stocks - en-cours de production	3 383 233	0	767 221	-1 192	4 149 262
Stocks -pds finis et intermédiaires	384 241	546 959	200 687	-	1 131 887
Stocks de marchandises	1 027 534	194 680	82 466	-	1 304 680
Total	4 796 144	741 639	1 050 363	-1 192	6 586 954
Provisions et dépréciations					
Stocks -pds finis et intermédiaires	-61 131	-227 263	-97 100	-	-385 494
Stocks de marchandises	-55 535	-58 660	-95 988	-	-210 183
Total	-116 666	-285 923	-193 088	-	-595 677
Valeurs nettes					
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	1 136	-	-11	-	1 125
Stocks - en-cours de production	3 383 233	0	767 221	-1 192	4 149 262
Stocks -pds finis et intermédiaires	323 110	319 696	103 587	-	746 393
Stocks de marchandises	971 999	136 020	-13 522	-	1 094 497
Total	4 679 478	455 716	857 275	-1 192	5 991 277

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
Clients et comptes rattachés	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 728 461	-339 873	23 388 588
Total	39 788 965	-583 695	39 205 270	23 728 461	-339 873	23 388 588

Clients et comptes rattachés	Échéances				2023.12
	Brut	- 1 an	+ 1 an	Dépréciation	
Créances clients et comptes rattachés	39 788 965	39 423 446	365 519	-583 695	39 205 270
Total	39 788 965	39 423 446	365 519	-583 695	39 205 270

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	- 1 an	+ 1 an	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
Avances et acomptes sur commandes	3 528 214	3 528 214	-	-	3 528 214	2 393 966	-	2 393 966
Impôts différés actifs	1 074 493	1 074 493	-	-	1 074 493	756 646	-	756 646
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	291 637	291 637	-	-	291 637	44 468	-	44 468
Créances fiscales et sociales	5 739 276	5 739 276	-	-	5 739 276	1 489 247	-	1 489 247
Comptes courants	165 365	165 365	-	-	165 365	131 079	-	131 079
Créances diverses	6 867 611	6 867 611	-	-1 068	6 866 543	2 124 383	-1 319	2 123 064
Total Autres créances	17 666 597	17 666 597	-	-1 068	17 665 529	6 939 789	-1 319	6 938 470
Charges constatées d'avance	5 002 363	5 002 363	-	-	5 002 363	3 561 897	-	3 561 897
Charges à répartir	418 838	418 838	-	-	418 838	-	-	-
Total	23 087 797	23 087 797	-	-1 068	23 086 729	10 501 687	-1 319	10 500 368

4.8. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Autres créances - Dépréciations et provisions	2022.12	Dotations	Reprises	2023.12
Dép. autres créances & intérêts courus - courant	-1 319	-72	323	-1 068
Total	-1 319	-72	323	-1 068

4.9. Trésorerie active

	Brut	Provision	2023.12	Brut	Provision	2022.12
VMP - Equivalents de trésorerie	337 645	-	337 645	645 573	-3 623	641 950
Intérêts courus non échus s/ VMP	475 036	-	475 036	-	-	-
Disponibilités	30 400 393	-	30 400 393	30 875 893	-	30 875 893
Total	31 213 074	-	31 213 074	31 521 466	-3 623	31 517 843

4.10. Composition du capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.11. Provisions pour risques et charges

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2022.12	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	2023.12
Provisions pour pensions et retraites	1 829 745	298 255	-62 361	802 712	2 868 351
Provisions pour litiges	26 158	222 875	-	105 442	354 475
Autres provisions pour risques & charges	565 827	337 487	-478 399	-	424 915
Total	2 421 730	858 617	-540 760	908 154	3 647 741

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux actualisation : 3,7 %
- Taux augmentation salaires : nul ou 1 % ou 2 % selon l'entité
- Taux de charges sociales : entre 40% et 55% pour les cadres et 30% et 41% pour les non-cadres.
- Convention collective : Bureaux d'études techniques

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2022.12	2023.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	25 651 135	39 826 843	3 667 890	14 529 358	21 629 595
Leasing & locations de biens	3 627	3 627	3 627	-	-
Intérêts courus sur emprunts	41 714	430 857	430 857	-	-
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	25 696 476	40 261 328	4 102 374	14 529 358	21 629 595
Autres emprunts	13 341	14 211	-	14 211	-
Dépôts et cautionnements	-	123 242	-	123 242	-
Total emprunts et dettes financières diverses	13 341	137 453	-	137 453	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 044	10 323	10 323	-	-
Total concours bancaires courants et intérêts courus	4 044	10 323	10 323	-	-
Total	25 713 861	40 409 104	4 112 697	14 666 811	21 629 595

4.12.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2022.12	Augmentation	Diminution	Variations des cours de change	Variation	Variations de Périmètre	2023.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 651 135	35 701 461	-25 420 242	-	-	3 894 489	39 826 843
Leasing & locations de biens	3 627	-	-	-	-	-	3 627
Intérêts courus sur emprunts	41 714	430 857	-59 552	-	-	17 838	430 857
Ajustement IG bilan financier	-	253 412	-19 551	-	-	-233 860	-
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	25 696 476	36 385 730	-25 499 345	-	-	3 678 467	40 261 327
Autres emprunts	13 341	870	-	-	-	-	14 211
Dépôts et cautionnements	-	123 242	-	-	-	-	123 242
Total emprunts et dettes financières diverses	13 341	124 112	-	-	-	-	137 453
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 044	-	-	-6	4 495	1 789	10 323
Concours bancaires (dettes)	-	-	-	-	-384	384	-
Total concours bancaires courants et intérêts courus	4 044	-	-	-6	4 111	2 173	10 323
Total	25 713 861	36 509 842	-25 499 345	-6	4 111	3 680 640	40 409 103

4.13. Fournisseurs et autres dettes

Fournisseurs et comptes rattachés	2023.12	2022.12
Dettes fournisseurs	4 622 438	3 139 331
Factures non parvenues	6 568 156	3 809 962
Total	11 190 594	6 949 293

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Autres dettes et comptes de régularisation	2023.12	2022.12
Fournisseurs d'immobilisations	17 741	9 663
Avances et acomptes reçus sur commande	444 481	783 945
Dettes fiscales et sociales	15 269 045	11 275 374
Impôts différés - passif	15 819	0
Comptes-courants créditeurs	2 005 961	1 999 976
Dettes diverses	17 391 571	9 148 675
Total Autres dettes	35 144 618	23 217 633
Produits constatés d'avance	16 825 770	10 703 475
Total	51 970 388	33 921 108

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2023.12	%	2022.12	%
Ventes de produits	16 409 190	11%	5 858 938	5%
Production vendue de services	133 309 524	90%	106 013 702	98%
Ventes de marchandises	50 882	0%	1 717	0%
Management Fees	-	0%	14 911	0%
Autres refacturations avec marge	1 868 229	1%	1 013 473	1%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-4 106 361	-3%	-4 341 506	-4%
Total	147 531 464	100%	108 561 235	100%

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2023.12	2022.12
Autres produits	507 446	1 637 105
Production immobilisée	604 800	133 043
Production stockée	986 883	-910 320
Subventions d'exploitation	135 458	81 451
Transferts de charges d'exploitation	627 779	152 679
Part. résultat /opérat. commun perte	-526 673	-1 006 975
Gains de change sur dettes et créances commerciales - I	1 962	-
Total	2 337 655	86 983

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2023.12	2022.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-5 467 421	-4 523 575
Variation de stocks	63 480	391
Achats d'études	-61 508 192	-47 450 559
Autres achats	-4 026 251	-4 564 619
Achats non stockés	-344 749	-254 884
Achats de marchandises	-139 519	-131 482
Total	-71 422 652	-56 924 728

5.4. Charges externes

Charges externes	2023.12	2022.12
Sous-traitance générale	-785 589	-4 953
Redevances de crédit-bail	-14 109	1 661
Locations et charges locatives	-2 526 621	-1 534 090
Entretiens et réparations	-1 182 956	-1 022 559
Primes d'assurance	-332 423	-237 469
Divers documentation	-494 904	-199 246
Personnel mis à disposition	-852 165	-495 093
Personnel Intérimaire	-28 978	-1 127
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-4 961 914	-1 580 031
Publicités	-885 537	-374 444
Transports	-689 042	-17 325
Déplacements	-1 112 692	-672 571
Frais postaux et de télécommunications	-1 003 891	-132 993
Services bancaires	-697 205	-187 592
Autres charges externes	-16 593	-76 703
Total	-15 584 619	-6 534 535

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2023.12	2022.12
Salaires bruts	-24 474 368	-16 268 928
Charges sociales	-10 034 123	-7 171 579
Participation des salariés	-713 479	-932 826
Total	-35 221 970	-24 373 333

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Variations nettes des amortissements et des dépréciations	2023.12	2022.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	-762 666	-772 076
Dotations aux amortissements sur location financement	-	-55 750
Dotation aux provisions et dépréciations d'exploitation	-1 281 920	-555 971
Reprise aux provisions et dépréciations d'exploitation	928 208	1 290 126
Total	-1 116 378	-93 671

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2023.12	2022.12
Autres produits de participation	465	-
Revenus des créances et VMP	228	8 696
Gains de change	-	795
Reprises sur provisions et transferts de charges	18 315	4 891
Produits nets sur cessions de VMP	156 629	6 908
Autres produits financiers	116 036	6 443
Total Produits financiers	291 673	27 733
Dotations aux provisions	-84 924	-76 349
Intérêts et charges assimilés	-1 727 120	-600 645
Pertes de change	-2 612	-1 574
Autres charges financières	-175 414	-1 500
Total Charges financières	-1 990 070	-680 068
Résultat financier	-1 698 397	-652 335

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel	2023.12	2022.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	128 004	19 502
Produits exceptionnels sur opérations en capital	645 626	539 984
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	-2 384	50
Autres produits exceptionnels	44 464	6 088
Reprises exceptionnelles	334 098	-
Total Produits exceptionnels	1 149 808	565 624
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-121 775	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-352 075	-381 772
Autres charges exceptionnelles	-1 945 947	-40 720
Dotations exceptionnelles	-567 131	-103 886
Total Charges exceptionnelles	-2 986 928	-526 378
Résultat exceptionnel	-1 837 119	39 246

6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2023.12	2022.12
Impôts différés	6 686	-56 640
Impôt exigible	-923 768	-311 846
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-3 985 847	-4 657 533
Carry-back	13 920	13 103
Total	-4 889 010	-5 012 916

6.1. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Aucun impôt différé n'est activé sur l'exercice.

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2023.12	2022.12	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Variations
Impôts différés - actif	1 074 493	756 646			317 847
Impôts différés - passif	15 819	0			15 819
Impact sur le résultat consolidé	6 687				

Impôts différés	2022.12	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclas.	2023.12
Impôts différés - actif	756 646	5 211	-	307 678	4 958	1 074 493
Impôts différés - passif	0	-1 475	-	12 336	4 958	15 819
Solde net d'impôt différé	756 646	6 687	-	295 342	-	1 058 675

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2023	
Résultat net des sociétés intégrées en K€ *	13 136
- Impôts sociaux	-4 896
- Impôts différés latents	7
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-4 889
Résultat avant impôts	18 025
- Impôts théoriques au taux de 25 %	-4 506
= Différence d'impôts	-383

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	110	
Différences permanentes consolidation	0	
Utilisation déficits non activés précédemment		11
ID non activés s/déficits de l'exercice	285	
Différence de taux d'impôt social		1
Total	395	13
Différence nette	383	

* Résultat net des sociétés = Résultat net de l'ensemble consolidé retraité des DAP des écarts d'acquisitions

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- **Société NOGA**

- Engagement d'investissement fonds ABENEX V : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 1 051 700 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ABENEX Value : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 630 000 €. Engagement total pour 1 000 000 €.
- Engagement investissement fonds ECP II (Experienced Capital Partner II) : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 3 810 000 €. Engagement total pour 5 000 000 €.
- Engagement d'investissement fonds ABENEX VI : l'investissement au 31/12/2023 s'élève à 532 000 €. Engagement total pour 800 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 502 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2 510 000 €.
- Cautionnement solidaire à hauteur de 1 400 000 € auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 8 400 000 €.

- **Société 1 HEALTH MEDIA (HEALTH INITIATIVE)**

- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Crédit Agricole de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000 €
- Cautionnement personnel et solidaire sur l'emprunt Tarneaud de 1M€ de la Financière 1Healthmédia : 300 000€

Autres engagements :

- Blocage du compte courant FINANCIERE 1HEALTHMEDIA : 490 000 €

- **Société FINANCIERE 1 HEALTH MEDIA**

- Nantissement de compte titres SANTECOM: 1 000 000 €
- Nantissement de compte titres SANTECOM: 1 000 000 €
- Caution solidaire HEALTH INITIATIVE: 300 000 €

- **Société SANTECOM**

- Caution BH2E: 149 000 €

7.1.2. Engagements reçus

- **Société NOGA**

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

7.1.3. Autres engagements

- **Société EUROPA GROUP**

En date du 21/07/22, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société CHAM.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un premier complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ sera exigible en 2024 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies au 31/12/2023. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation de CA et d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est conditionnée à l'exercice de fonctions de mandataires sociaux ou salariées pour deux des cédants. Les conditions étant cumulativement remplies au 31/12/23, la dette afférente à ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/2023 pour 100 000€.

Deux conditions cumulatives au 31/12/2024 également financière et de présence sous-tendent le versement d'un second complément de prix d'un montant maximal de 100 000€ exigible en 2025.

En date du 05/01/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société 1Healthmedia-Health initiative.

Aux termes du contrat de cession, il avait été convenu qu'un complément de prix serait versé si les sociétés du groupe 1 Health réalisaient au titre de l'exercice 2022 un EBITDA supérieur à 3 000 000€. Cette condition n'ayant pas été remplie, le complément de prix n'est pas devenu exigible.

Dans le cadre de cette opération, le cédant a accordé des garanties spécifiques visant à dédommager la société Europa Group des indemnités qui seraient à verser aux journalistes ayant bénéficié d'une clause de cession.

En date du 21/02/23, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société AGM Dimensions.

Aux termes du contrat de cession, différents compléments de prix sont prévus.

Les conditions de présence et les conditions financières afférentes à l'exigibilité du premier complément de prix étant remplies, la dette concernant ce premier complément de prix a été comptabilisée au 31/12/23 à hauteur de 1 631 848 €.

Des conditions de présence et des conditions financières liées à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA sur la base de comptes pro-forma à arrêter au 31/08/24 sous-tendent l'exigibilité d'un second complément de prix en 2024 plafonné à 1 194 000 €.

Enfin un complément de prix relatif à l'acquisition en date du 14/03/24 des actions de la société TANDEREV auprès des minoritaires sera versé aux cédants en 2024 pour 159 510 €.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2023.12	2022.12
Cadres / Non-Cadres	435	292
Total	435	292

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 303 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 (contre 216 K€ au 31 décembre 2022).

8. Informations sectorielles

8.1. Répartition du chiffre d'affaires

8.1.1. Par secteur d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	2023.12	%
Marque PCR	39 241 184	26,60%
Organisation congrès autres	46 501 331	31,52%
Hôtellerie	7 615 763	5,16%
Edition	44 780 277	30,35%
Formation	4 245 026	2,88%
Services BtoB	4 125 954	2,80%
Divers	1 021 929	0,69%
Total	147 531 464	100%

8.1.2. Par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique	2023.12	%
Europe	145 148 689	98,40%
Asie	2 382 775	1,60%
Total	147 531 464	100%